



COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

Café VICTORIA

Le Choix des meilleurs cafés et pâtisseries

IMPORTATION DIRECTE DES PLANTATIONS

LAPORTE MARTIN LIMITÉE

Nos Gâteaux

Tout comme les pains qui attirent l'œil sur vos vitrines sont le produit de maîtres-boulangers.

Matériel de premier choix Cuisson parfaite. Propreté sans réplique.

Essayez-en une fois.

La Boulangerie Moderne

Tél. 321 47. Volontaire.

L. J. FORGET & CIE

ETABLIE EN 1872

MEMBRES DE LA BOURSE DE MONTREAL

95-97, rue St-François-Xavier

Main 0082 Main 0875

KEATING & McRAE

Agents de Change et Courtiers en Valeurs de Bourse

COMMUNICATIONS DIRECTES AVEC MONTREAL, NEW-YORK ET CHICAGO.

68a, rue Des Forges, Les Trois-Rivières.

CRAIGNEZ-VOUS.

De faire extraire vos dents

L'ACAINE tue la douleur la plus violente.

Venez l'essayer chez le

Dr Auguste Massicotte

CHIRURGIEN-DENTISTE

No 1, rue Des Forges, Les Trois-Rivières.

Immense progrès de la CAISSE POPULAIRE des Trois-Rivières, pour les premiers six mois de son année fiscale 1926.

1926 - - \$1,133,583.35

1925 - - - 800,109.97

Surplus pour 1926 \$ 333,473.38

Thomas Bournival, gérant.

SPECIAL

Une boîte d'une livre de "Turkish Delight" le bonbon par excellence, seulement 29c.

LA PHARMACIE WILLIAMS

20-22 rue Hart. Tels Nos 1 et 1134

Soleil Agent pour les remèdes et Chocolats "Liggett's"

ST-NARCISSE

Communion solennelle

Jendredi, le 3 juin, en la fête du St-Sacrement, les 36 garçons et les 32 filles qui avaient "marché au catéchisme", ont fait leur communion solennelle. Devant une nombreuse assistance de parents émus, les "petits amis de Jésus" décorés du brassard et de l'insigne traditionnels, et les "anges de l'Eucharistie" voilés de blanc, ont offert un tendre et pieux hommage au Divin Maître. Désormais parfaits chrétiens, ils se sont mis à son service pour la vie, en renouvelant les promesses de leur baptême d'une commune voix, et en se consacrant au Sacré-Cœur par l'organe de Clément Rousseau, et à la Ste-Vierge, par Hortense Ayotte. M. le curé remit des récompenses à trois des plus méritants, favorisés par le sort entre une trentaine de concurrents au Catéchisme, savoir: MM. Willie Cossette et Benoit Quessy, et Mlle Lucille Cossette. Enfin après avoir donné aux parents et aux enfants quelques sages conseils, M. le curé fit la collation des diplômes de Catéchisme à 55 enfants; les treize autres devront revenir l'an prochain compléter leur instruction religieuse. Dix-huit élèves avaient passé leur examen avec très grand succès.

Au cours de la cérémonie, la Maîtrise rendit religieusement les cantiques suivants: "Mon âme vous désire" (Piero), "Voici le Pain des anges" (G. E. P.), et "O Pain du ciel" (Delporte), "Oh! que je suis heureux" (G. E. P.) auxquels les Communions répondirent.

En somme, belle et touchante fête; souvenirs réconfortants du passé, pour les adultes, et pour les élus du jour, souvenir tutélaire et inoubliable.

Quarante-Heures

Les Quarante-Heures commenceront en notre église, mardi prochain, le 15 juin. En outre des prêtres des paroisses avoisinantes, nous aurons parait-il la visite du R. P. Lacerte, jésuite de Montréal, qui doit faire la prédication de circonstance.

Salle paroissiale

Avec le mois de juin, ont été commencés les travaux de construction d'une salle paroissiale, auprès de l'église. Sous la direction de M. André L'Heureux, entrepreneur local, ils avancent avec une rapidité peu ordinaire, et donnent l'espoir d'une inauguration dans les premiers jours de septembre.

L'édifice sera situé à l'extrémité nord de l'ancien cimetière désormais désaffecté. A l'endroit même de

la construction, les sépultures ont été exhumées et transférées au nouveau cimetière. Bâtie en brique solide, longue de 75 pieds, large de 32 p., et haute d'environ 25 p., la dite salle promet une belle apparence, constituant un digne pendant à l'église de pierre semi-gothique qui l'avoiisine.

Nécrologie

Le 4 juin, eut lieu la sépulture de Mlle Jeanne Francoeur, âgée de 22 ans, qui, l'avant-veille, s'était endormie dans la paix du Seigneur, après une longue maladie et une pénible agonie; une douce et calme résignation jointe à un pieux recueillement ont imprimé sur sa fin le cachet de la prédestination. Née de Elie Francoeur et de Marie Rousseau, elle laisse sa religieuse mémoire à ses sœurs, Mmes Alonzo Hamelin, E. Brossard et J. Lebel, et ses tuteurs, M. et Mme J.-A. Gravel.

Sa déposition mortelle recut les honneurs des Enfants de Marie. Mlle Alvina Brouillette portait la bannière, accompagnée de Mlles Claire Cossette et Germaine Veillette; portaient les coins du poêle: Mlles Rachel Trudel, Genevieve Cossette, Germaine Garceau, Rachel Grandmaison, Rachel Baril et Béatrice Veillette. M. Rosaire Hamelin tenant la croix conduisait le deuil; les porteurs étaient: MM. Lafrance, R. Hamelin, A.-D. Cossette, R. Cossette.

Autres sépultures: Josephine Drouin, épouse de Léopold Baril, âgée de 54 ans.

— Suzanne Baril, enfant du Dr Ph. Baril et de Rose-Me Brouillette, 13 ans.

— Lucie Lebeau, épouse de Michel Trudel, âgée de 77 ans.

— Marie Massicotte, épouse de feu Onésime Dubois, âgée de 51 ans.

— Fortunat Simon, fils d'Onésime Simon, âgé de 29 ans.

Mariages

Alfred-Albert Cossette, fils de Philias C. et de Sophie Veillette; et Mlle Anne-Berthe Cossette, fille de Majorique-L. Cossette, et de Anna Guillemette.

— Donat Normandin, fils de Zéphirin Normandin, de St-Luc; et Alphée Brouillette (Vve de Emile Massicotte), fille de Joseph Brouillette et de Zélire Massicotte.

— Luigi Greco, de Montorio nei Trentani, Italie; et Béatrice Morgain, fille de Ph. Morgain et de Olivine Rousseau.

Baptêmes

J.-Paul-Emile, fils de Emile Frigon, et de Corinne Trudel, Parrain et marraine, M. et Mme Geo. Trépanier.

— J.-Paul-Emile, fils d'Armand Gervais et d'Odina Lacoursière, Parrain et marraine, M. et Mme E.-X. Gervais.

— J.-Geo. Jean-Marie, fils de Xavier Veillette et de M.-Anne Veillette, Parrain et marraine, M. et Mme Emile St-Arnaud.

— M.-Alice-Georgette, fille de Arthur Gervais et de Amanda Bertrand, Parrain et marraine, M. et Mme Art. Bastarache, de St-Jacques des Piles.

— M.-Jeanne-Lucienne-Pierrette, fille de Art. Lessard, et de Rosée Bellemare, Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Ayotte.

SAINT-LOUIS

Feu Gabriel Marchand

Lundi le 24, ont eu lieu en cette paroisse les funérailles de Gabriel Marchand, époux de Gratia Désilets, décédé à Ste-Famille du Cap de la Madeleine, à l'âge de vingt six ans. Le défunt laisse une épouse éplorée et un enfant en bas âge. Gabriel Marchand était un bon chrétien, un époux dévoué et un homme actif et travaillant. La mort lui demanda un grand sacrifice qu'il fit avec résignation.

Une foule nombreuse assista à son service et témoigna combien le jeune époux était considéré.

Pacifique Canadien

Pourquoi ne pas prendre avantage de notre longue expérience dans l'organisation de voyages par terre et par mer? Nous sommes à votre entière disposition en tout temps.

Bureaux des billets, 122, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

HOTEL PLACE VIGER

Gare Viger, Montréal

Au centre du vieux Montréal, Château de Ramsay, Eglise de Bonsecours, Eglise Notre-Dame, Colonne Nelson. Cuisine canadienne et service bilingue. Prix modérés.

SAINT-TITE

Imposantes obsèques de Mme E. Périgny.

Nous avons le regret d'annoncer la mort récente de Mme Virginie Rivard, épouse de M. Emile Périgny, décédée après une courte maladie à l'âge de 50 ans.

La défunte laisse pour la pleurer son époux et 3 enfants dont: Jean-Louis, Alma, Marie-Paule. Elle laisse aussi trois sœurs: Séphora (Mme Adélaïde Mongrain), Marie-Anne (Mme Laurence Dantigny), Alma (Mme Donat Périgny).

Le service fut chanté par M. l'abbé Bournival, vicaire de la paroisse.

La quête durant le service fut faite par MM. Aimée L'Heureux et Côme Leduc.

Le convoi funéraire était conduit par M. Joseph Massicotte.

Les porteurs étaient: M. et Mme Jean-Baptiste Trudel, M. et Mme Samuel Paquin, M. et Mme Léger Jacob, M. et Mme Epiphane Ferron, M. et Mme Ernest Trépanier, M. et Mme Alfred Robert.

Conduisant le deuil: M. Emile Périgny, époux de la défunte et ses trois enfants, M. et Mme Adélaïde Mongrain, de St-Stanislas, Mme Laurence Dantigny, M. Donat Périgny, de St-Tite et M. Jules Périgny, de Montréal, beau-frère de la défunte, Mme Vve M. Vandal, M. Aimée L'Heureux, M. et Mme Gédéon Trudel, M. et Mme Liboire Thiffault, M. et Mme Philippe et Ernest Massicotte, de St-Prospère, M. et Mme Manseau, des Trois-Rivières, M. et Mme Houle ainsi que Mlle Corinne Massicotte de Shawinigan, M. Henri Duchemin, de Saint-Timothée, M. Samuel Périgny, N. et Mme Irénée Périgny, M. Espérat Périgny, M. Philippe Périgny, M. et Mme Tancrède Rivard, M. Alphée Massicotte, de St-Tite, M. Réal Périgny, Mlles Françoise et Marie-Blanche Périgny, Mlle Lucinda Vandal, M. Alphonse Paquin, M. Bernard Mongrain, de St-Stanislas, Mlle Marguerite Dantigny, M. Philippe Hamelin de St-Séverin, M. et Mme Charles Jacob, M. Uldéric Ferron, M. Adélaïde Paquin, M. Nestor Roberge, maire de St-Timothée, M. et Mme Léopold Magny, de St-Stanislas, M. Raymond Jacob, M. et Mme Fortunat Trépanier, M. et Mme Urbain Dessureault, M. et Mme Romélys Cossette, M. et Mme Honorés Trépanier, M. et Mme Henri Thiffault, Mlles Georgette et Madeleine Jacob, M. et Mme Alfred Dessureault, M. l'avocat Cambray, M. le notaire Moussette, M. Joseph Matte, M. Saul Massicotte, maire de la ville de St-Tite, M. Siméon Mercure, maire de la paroisse, Mme Siméon Paquette, M. et Mme Arthème Paquette, M. et Mme Welley Trépanier, M. Louis Ferron, Mme Majorie Trépanier, M. Majorie Trudel, Mme Vve Henri Trudel, M. et Mme Josaphat Le Sage, Mme Vve Amédée Dessureault, M. Willy Fay, M. et Mme Jules Trudel, M. Léopold Magny, de St-Timothée, Mme Ernest Cloutier et Mlle Alice Cloutier, M. Josaphat et Adélaïde Massicotte, M. et Mme Xavier Carpentier, Mlle Maria Grenier, St-Tite, M. Félix Carpentier, maire de St-Adelphe, M. Docteur, Nazaire et Freddy Carpentier aussi de St-Adelphe et une foule d'autres.

Offrandes de messes: — M. Aimée L'Heureux, 4; M. Cambray, avocat, 2; M. Alfred Dessureault, 1; M. Moussette, notaire, 2.

Bouquets spirituels et sympathies: — M. l'abbé Arthur Jacob, du Séminaire des Trois-Rivières; M. l'abbé Antonio Massicotte, de St-Etienne des Grès; M. l'abbé Ernest Jacob, de Yamachiche; Mm Odilon L'Heureux, M. Philippe Hamelin, M. Léger Jacob, M. Alphonse Paquin, M. Côme Leduc.

La famille offre ses remerciements pour tous ceux qui ont bien voulu témoigner leur sympathie.

Le service fut chanté par M. l'abbé Bournival, vicaire de la paroisse.

La quête durant le service fut faite par MM. Aimée L'Heureux et Côme Leduc.

Le convoi funéraire était conduit par M. Joseph Massicotte.

Les porteurs étaient: M. et Mme Jean-Baptiste Trudel, M. et Mme Samuel Paquin, M. et Mme Léger Jacob, M. et Mme Epiphane Ferron, M. et Mme Ernest Trépanier, M. et Mme Alfred Robert.

Conduisant le deuil: M. Emile Périgny, époux de la défunte et ses trois enfants, M. et Mme Adélaïde Mongrain, de St-Stanislas, Mme Laurence Dantigny, M. Donat Périgny, de St-Tite et M. Jules Périgny, de Montréal, beau-frère de la défunte, Mme Vve M. Vandal, M. Aimée L'Heureux, M. et Mme Gédéon Trudel, M. et Mme Liboire Thiffault, M. et Mme Philippe et Ernest Massicotte, de St-Prospère, M. et Mme Manseau, des Trois-Rivières, M. et Mme Houle ainsi que Mlle Corinne Massicotte de Shawinigan, M. Henri Duchemin, de Saint-Timothée, M. Samuel Périgny, N. et Mme Irénée Périgny, M. Espérat Périgny, M. Philippe Périgny, M. et Mme Tancrède Rivard, M. Alphée Massicotte, de St-Tite, M. Réal Périgny, Mlles Françoise et Marie-Blanche Périgny, Mlle Lucinda Vandal, M. Alphonse Paquin, M. Bernard Mongrain, de St-Stanislas, Mlle Marguerite Dantigny, M. Philippe Hamelin de St-Séverin, M. et Mme Charles Jacob, M. Uldéric Ferron, M. Adélaïde Paquin, M. Nestor Roberge, maire de St-Timothée, M. et Mme Léopold Magny, de St-Stanislas, M. Raymond Jacob, M. et Mme Fortunat Trépanier, M. et Mme Urbain Dessureault, M. et Mme Romélys Cossette, M. et Mme Honorés Trépanier, M. et Mme Henri Thiffault, Mlles Georgette et Madeleine Jacob, M. et Mme Alfred Dessureault, M. l'avocat Cambray, M. le notaire Moussette, M. Joseph Matte, M. Saul Massicotte, maire de la ville de St-Tite, M. Siméon Mercure, maire de la paroisse, Mme Siméon Paquette, M. et Mme Arthème Paquette, M. et Mme Welley Trépanier, M. Louis Ferron, Mme Majorie Trépanier, M. Majorie Trudel, Mme Vve Henri Trudel, M. et Mme Josaphat Le Sage, Mme Vve Amédée Dessureault, M. Willy Fay, M. et Mme Jules Trudel, M. Léopold Magny, de St-Timothée, Mme Ernest Cloutier et Mlle Alice Cloutier, M. Josaphat et Adélaïde Massicotte, M. et Mme Xavier Carpentier, Mlle Maria Grenier, St-Tite, M. Félix Carpentier, maire de St-Adelphe, M. Docteur, Nazaire et Freddy Carpentier aussi de St-Adelphe et une foule d'autres.

Offrandes de messes: — M. Aimée L'Heureux, 4; M. Cambray, avocat, 2; M. Alfred Dessureault, 1; M. Moussette, notaire, 2.

Bouquets spirituels et sympathies: — M. l'abbé Arthur Jacob, du Séminaire des Trois-Rivières; M. l'abbé Antonio Massicotte, de St-Etienne des Grès; M. l'abbé Ernest Jacob, de Yamachiche; Mm Odilon L'Heureux, M. Philippe Hamelin, M. Léger Jacob, M. Alphonse Paquin, M. Côme Leduc.

La famille offre ses remerciements pour tous ceux qui ont bien voulu témoigner leur sympathie.

Le service fut chanté par M. l'abbé Bournival, vicaire de la paroisse.

La quête durant le service fut faite par MM. Aimée L'Heureux et Côme Leduc.

Le convoi funéraire était conduit par M. Joseph Massicotte.

Les porteurs étaient: M. et Mme Jean-Baptiste Trudel, M. et Mme Samuel Paquin, M. et Mme Léger Jacob, M. et Mme Epiphane Ferron, M. et Mme Ernest Trépanier, M. et Mme Alfred Robert.

Conduisant le deuil: M. Emile Périgny, époux de la défunte et ses trois enfants, M. et Mme Adélaïde Mongrain, de St-Stanislas, Mme Laurence Dantigny, M. Donat Périgny, de St-Tite et M. Jules Périgny, de Montréal, beau-frère de la défunte, Mme Vve M. Vandal, M. Aimée L'Heureux, M. et Mme Gédéon Trudel, M. et Mme Liboire Thiffault, M. et Mme Philippe et Ernest Massicotte, de St-Prospère, M. et Mme Manseau, des Trois-Rivières, M. et Mme Houle ainsi que Mlle Corinne Massicotte de Shawinigan, M. Henri Duchemin, de Saint-Timothée, M. Samuel Périgny, N. et Mme Irénée Périgny, M. Espérat Périgny, M. Philippe Périgny, M. et Mme Tancrède Rivard, M. Alphée Massicotte, de St-Tite, M. Réal Périgny, Mlles Françoise et Marie-Blanche Périgny, Mlle Lucinda Vandal, M. Alphonse Paquin, M. Bernard Mongrain, de St-Stanislas, Mlle Marguerite Dantigny, M. Philippe Hamelin de St-Séverin, M. et Mme Charles Jacob, M. Uldéric Ferron, M. Adélaïde Paquin, M. Nestor Roberge, maire de St-Timothée, M. et Mme Léopold Magny, de St-Stanislas, M. Raymond Jacob, M. et Mme Fortunat Trépanier, M. et Mme Urbain Dessureault, M. et Mme Romélys Cossette, M. et Mme Honorés Trépanier, M. et Mme Henri Thiffault, Mlles Georgette et Madeleine Jacob, M. et Mme Alfred Dessureault, M. l'avocat Cambray, M. le notaire Moussette, M. Joseph Matte, M. Saul Massicotte, maire de la ville de St-Tite, M. Siméon Mercure, maire de la paroisse, Mme Siméon Paquette, M. et Mme Arthème Paquette, M. et Mme Welley Trépanier, M. Louis Ferron, Mme Majorie Trépanier, M. Majorie Trudel, Mme Vve Henri Trudel, M. et Mme Josaphat Le Sage, Mme Vve Amédée Dessureault, M. Willy Fay, M. et Mme Jules Trudel, M. Léopold Magny, de St-Timothée, Mme Ernest Cloutier et Mlle Alice Cloutier, M. Josaphat et Adélaïde Massicotte, M. et Mme Xavier Carpentier, Mlle Maria Grenier, St-Tite, M. Félix Carpentier, maire de St-Adelphe, M. Docteur, Nazaire et Freddy Carpentier aussi de St-Adelphe et une foule d'autres.

Offrandes de messes: — M. Aimée L'Heureux, 4; M. Cambray, avocat, 2; M. Alfred Dessureault, 1; M. Moussette, notaire, 2.

Bouquets spirituels et sympathies: — M. l'abbé Arthur Jacob, du Séminaire des Trois-Rivières; M. l'abbé Antonio Massicotte, de St-Etienne des Grès; M. l'abbé Ernest Jacob, de Yamachiche; Mm Odilon L'Heureux, M. Philippe Hamelin, M. Léger Jacob, M. Alphonse Paquin, M. Côme Leduc.

La famille offre ses remerciements pour tous ceux qui ont bien voulu témoigner leur sympathie.

Le service fut chanté par M. l'abbé Bournival, vicaire de la paroisse.

La quête durant le service fut faite par MM. Aimée L'Heureux et Côme Leduc.

Le convoi funéraire était conduit par M. Joseph Massicotte.

Les porteurs étaient: M. et Mme Jean-Baptiste Trudel, M. et Mme Samuel Paquin, M. et Mme Léger Jacob, M. et Mme Epiphane Ferron, M. et Mme Ernest Trépanier, M. et Mme Alfred Robert.

Conduisant le deuil: M. Emile Périgny, époux de la défunte et ses trois enfants, M. et Mme Adélaïde Mongrain, de St-Stanislas, Mme Laurence Dantigny, M. Donat Périgny, de St-Tite et M. Jules Périgny, de Montréal, beau-frère de la défunte, Mme Vve M. Vandal, M. Aimée L'Heureux, M. et Mme Gédéon Trudel, M. et Mme Liboire Thiffault, M. et Mme Philippe et Ernest Massicotte, de St-Prospère, M. et Mme Manseau, des Trois-Rivières, M. et Mme Houle ainsi que Mlle Corinne Massicotte de Shawinigan, M. Henri Duchemin, de Saint-Timothée, M. Samuel Périgny, N. et Mme Irénée Périgny, M. Espérat Périgny, M. Philippe Périgny, M. et Mme Tancrède Rivard, M. Alphée Massicotte, de St-Tite, M. Réal Périgny, Mlles Françoise et Marie-Blanche Périgny, Mlle Lucinda Vandal, M. Alphonse Paquin, M. Bernard Mongrain, de St-Stanislas, Mlle Marguerite Dantigny, M. Philippe Hamelin de St-Séverin, M. et Mme Charles Jacob, M. Uldéric Ferron, M. Adélaïde Paquin, M. Nestor Roberge, maire de St-Timothée, M. et Mme Léopold Magny, de St-Stanislas, M. Raymond Jacob, M. et Mme Fortunat Trépanier, M. et Mme Urbain Dessureault, M. et Mme Romélys Cossette, M. et Mme Honorés Trépanier, M. et Mme Henri Thiffault, Mlles Georgette et Madeleine Jacob, M. et Mme Alfred Dessureault, M. l'avocat Cambray, M. le notaire Moussette, M. Joseph Matte, M. Saul Massicotte, maire de la ville de St-Tite, M. Siméon Mercure, maire de la paroisse, Mme Siméon Paquette, M. et Mme Arthème Paquette, M. et Mme Welley Trépanier, M. Louis Ferron, Mme Majorie Trépanier, M. Majorie Trudel, Mme Vve Henri Trudel, M. et Mme Josaphat Le Sage, Mme Vve Amédée Dessureault, M. Willy Fay, M. et Mme Jules Trudel, M. Léopold Magny, de St-Timothée, Mme Ernest Cloutier et Mlle Alice Cloutier, M. Josaphat et Adélaïde Massicotte, M. et Mme Xavier Carpentier, Mlle Maria Grenier, St-Tite, M. Félix Carpentier, maire de St-Adelphe, M. Docteur, Nazaire et Freddy Carpentier aussi de St-Adelphe et une foule d'autres.

Offrandes de messes: — M. Aimée L'Heureux, 4; M. Cambray, avocat, 2; M. Alfred Dessureault, 1; M. Moussette, notaire, 2.

Bouquets spirituels et sympathies: — M. l'abbé Arthur Jacob, du Séminaire des Trois-Rivières; M. l'abbé Antonio Massicotte, de St-Etienne des Grès; M. l'abbé Ernest Jacob, de Yamachiche; Mm Odilon L'Heureux, M. Philippe Hamelin, M. Léger Jacob, M. Alphonse Paquin, M. Côme Leduc.

La famille offre ses remerciements pour tous ceux qui ont bien voulu témoigner leur sympathie.

Le service fut chanté par M. l'abbé Bournival, vicaire de la paroisse.

La quête durant le service fut faite par MM. Aimée L'Heureux et Côme Leduc.

Le convoi funéraire était conduit par M. Joseph Massicotte.

DISTRIBUTION DES PRIX

Un grand choix de livres pour récompenses de fin d'année, dernière importation et présentant un ensemble complet d'ouvrages pour l'enfance et la jeunesse chrétienne, vous est offert par la LIBRAIRIE CHARBONNEAU.

Nous ne devons pas beaucoup estimer ce que nous avons donné à Dieu, puisque, pour le peu que nous lui avons donné, nous recevons bien davantage en cette vie et en l'autre.

Sainte Thérèse.

Province de Québec
District de Nicolet
No 530 Cour Supérieure

ALBERT DAIGLE, commerçant de Manseau, district de Nicolet, Demandeur.

vs
ACHILLE THERRIEN, de St-Joseph de Blanford, district de Nicolet, Défendeur.

IL EST ORDONNE au défendeur de comparaître dans le mois, Nicolet, 27 mai, 1926.

J.-W. Denis, P. C. S.

Province de Québec
District de Nicolet
No 529 Cour Supérieure

Nicolet, le vingt-septième jour du mois de mai, mil neuf cent vingt-six.

ALBERT DAIGLE, commerçant de Manseau, district de Nicolet, Demandeur.

vs
JOSAPHAT GENDRON, de Barre, dans l'Etat du Vermont, l'un des Etats-Unis d'Amérique, autrefois de Manseau, district de Nicolet, maintenant de Barre, Défendeur.

IL EST ORDONNE au défendeur de comparaître dans le mois, J.-W. Denis, P. C. S.

Province de Québec
District de Trois-Rivières
No 423

Dame Alice Guimont, d'abord autorisée à ester en justice, de la cité du Cap-de-la-Madeleine, dit district, a pris, le dix-neuvième jour de mars, 1926, une action en séparation de corps et de biens contre son époux Achille Tappé, de la cité du Cap-de-la-Madeleine.

Trois-Rivières, le 12 mai 1926. Le procureur de la demanderesse,

Léopold Désilets.

18-25-1-8

6½%. Obligations-Or à Fonds d'Amortissement, à Vingt Ans avec Coupons—Bon de

Automotive Credit Corporation Limited.

Vous pouvez obtenir 6½% et en plus participer dans les profits faits par la Compagnie en achetant les obligations ci-dessus. Les détenteurs des obligations de notre compagnie recevront un bonus de 3% au mois de juillet, 1926.

Pour autres détails et prospectus veuillez vous adresser à:

Automotive Credit Sales Corporation Limited, Chambres 519-520, Edifice Insurance Exchange, MONTREAL, P.Q.

Vous pouvez obtenir 6½% et en plus participer dans les profits faits par la Compagnie en achetant les obligations ci-dessus. Les détenteurs des obligations de notre compagnie recevront un bonus de 3% au mois de juillet, 1926.

Pour autres détails et prospectus veuillez vous adresser à:

Automotive Credit Sales Corporation Limited, Chambres 519-520, Edifice Insurance Exchange, MONTREAL, P.Q.

Vous pouvez obtenir 6½% et en plus participer dans les profits faits par la Compagnie en achetant les obligations ci-dessus. Les détenteurs des obligations de notre compagnie recevront un bonus de 3% au mois de juillet, 1926.

Pour autres détails et prospectus veuillez vous adresser à:

Automotive Credit Sales Corporation Limited, Chambres 519-520, Edifice Insurance Exchange, MONTREAL, P.Q.

Vous pouvez obtenir 6½% et en plus participer dans les profits faits par la Compagnie en achetant les obligations ci-dessus. Les détenteurs des obligations de notre compagnie recevront un bonus de 3% au mois de juillet, 1926.

Pour autres détails et prospectus veuillez vous adresser à:

Automotive Credit Sales Corporation Limited, Chambres 519-520, Edifice Insurance Exchange, MONTREAL, P.Q.

Vous pouvez obtenir 6½% et en plus participer dans les profits faits par la Compagnie en achetant les obligations ci-dessus. Les détenteurs des obligations de notre compagnie recevront un bonus de 3% au mois de juillet, 1926.

Pour autres détails et prospectus veuillez vous adresser à:

Automotive Credit Sales Corporation Limited, Chambres 519-520, Edifice Insurance Exchange, MONTREAL, P.Q.

Vous pouvez obtenir 6½% et en plus participer dans les profits faits par la Compagnie en achetant les obligations ci-dessus. Les détenteurs des obligations de notre compagnie recevront un bonus de 3% au mois de juillet, 1926.

Pour autres détails et prospectus veuillez vous adresser à:

Automotive Credit Sales Corporation Limited, Chambres 519-520, Edifice Insurance Exchange, MONTREAL, P.Q.

Vous pouvez obtenir 6½% et en plus participer dans les profits faits par la Compagnie en achetant les obligations ci-dessus. Les détenteurs des obligations de notre compagnie recevront un bonus de 3% au mois de juillet, 1926.

Pour autres détails et prospectus veuillez vous adresser à:

Automotive Credit Sales Corporation Limited, Chambres 519-520, Edifice Insurance Exchange, MONTREAL, P.Q.

LE BIEN PUBLIC est édité par le Cie Le Bien Public Ltée, dont M. l'abbé D. Gélinas est le gérant, et imprimé par l'imprimerie St-Joseph, au No 3, rue Hart, Les Trois-Rivières.

Annonces - - Classifiées

Bénédictio du Château d'eau au Cap

AQUEDUC MODERNE

Dimanche après-midi, Sa Grandeur Mgr Comtois, assisté de plusieurs membres du clergé trifluvien, a béni solennellement la nouvelle usine de pompage de l'aqueduc du Cap-de-la-Madeleine.

Un grand nombre d'invités d'honneur, les dignitaires civils et religieux du Cap-de-la-Madeleine et de Sainte-Famille, et une grande foule de contribuables des deux paroisses assistaient à la cérémonie.

Le château d'eau, situé au pied du coteau, du côté nord-est de la ville, est l'œuvre de M. Roméo Morissette, l'ingénieur distingué de la ville du Cap-de-la-Madeleine.

Pendant la bénédiction on remarquait aux côtés de Sa Grandeur Mgr Comtois, Mgr J.-E. Paquin, les Révérends Pères Joly, Pratte, M.M. les abbés J.-E. Fausy, Mastai Chicone, de la paroisse Sainte-Famille.

Après la bénédiction un goûter fut servi aux invités et chacun y fit honneur.

Des santés furent proposées par M. le Maire, qui fit un bel exposé de la situation financière de la ville du Cap-de-la-Madeleine.

La santé du Canada fut portée par M. l'échevin Lemire avec réponse par M. le Maire des Trois-Rivières. La santé de "La Province de Québec" fut proposée par M. L.-P. Mercier, M. P. P. et M. W.-P. Groat, M. P. P. y répondit avec éloquence.

Sa Grandeur Mgr Comtois répondit à sa santé, que le Rév. Père Joly, supérieur des Oblats au Cap, porta de façon fort délicate.

M. Arseneault porta la santé de la ville du Cap-de-la-Madeleine et M. Roméo Morissette y répondit en un magistral discours dans lequel il trace les grandes lignes des améliorations faites jusqu'ici et du travail que le développement d'une ville moderne exige pour répondre aux besoins nouveaux.

Il fait l'histoire de l'aqueduc et fait voir jusqu'où l'on peut aller quand la bonne entente règne.

Les citoyens du Cap sont heureux aujourd'hui de constater les progrès réalisés en leur ville et ils en sont doublement fiers.

M. Wilfrid Gariépy répondit à la santé des Dames portée par M. Verrette.

Bref, la fête fut très goûtée de l'assistance.

Après la cérémonie il y eut visite des nouveaux travaux.

PROCHAIN MARIAGE

On annonce pour le 22 juin, le mariage de M. Wilbrod Bellevue, bijoutier, fils de M. et Mme T. Bellevue, de cette ville, avec Mlle Yvonne Marchand, fille de M. et Mme Adolphe Marchand, de Batiscan. Pas de cartes.

BATONNIER DU BARREAU PROVINCIAL

M. Charles Bourgeois, C. R., a été élu samedi dernier bâtonnier général du Barreau provincial. M. Bourgeois était déjà bâtonnier du Barreau trifluvien.

Cette nouvelle distinction sera sensible, non seulement à M. Bourgeois, mais à tous les avocats du Barreau trifluvien.

Au nouvel élu, Le Bien Public présente ses hommages les plus sincères.

LA FETE-DIEU AUX TROIS-RIVIERES

La Fête-Dieu a été célébrée avec beaucoup d'éclat cette année à la cathédrale.

Les fidèles des quatre paroisses de la ville prirent part à la grande procession qui se déroula, après la grand-messe dimanche dernier, à travers les rues de la ville dans la direction de la paroisse St-Philippe.

La journée était idéale, beau soleil, température modérée, tout se prêtait merveilleusement bien pour cette grande manifestation de la piété et de la foi de nos fidèles.

Dès neuf heures et demie les associations de la cathédrale et des autres paroisses prirent rang sur la rue Bonaventure à la suite d'une bannière spéciale qui ouvrait la procession.

Pendant près d'une heure ce fut un défilé compact de fidèles, hommes et femmes, groupés autour des bannières aux différentes couleurs. De toutes parts on entendait s'élever la prière de cette foule pieuse et recueillie; des chants sacrés venaient de temps en temps remplacer les aveux que la foule récitait en marchant.

Le Saint-Sacrement était porté par Sa Grandeur Mgr Comtois. Les Zouaves faisaient la garde d'honneur.

Un magnifique reposoir avait été préparé à l'intérieur du portique de l'église St-Philippe où un salut spécial fut chanté au passage de la procession.

Le retour se fit par la rue Royale et la procession se termina à la cathédrale par un salut solennel.

SAINT-JUSTIN

M. l'abbé Pothier Paquin nous a quittés ces jours derniers pour aller prendre la cure de St-Gérard des Laurentides. Nous lui souhaitons bon succès.

A son remplacement, M. l'abbé Elise Brunelle nous souhaitons la bienvenue.

SERVANTE DEMANDEE

Servante, bonne générale, pour maison privée. Soins des enfants et soins du ménage. S'adresser au No 3a Cloutier.

Un Trifluvien Missionnaire en Indochine

(Suite de la page 1)

SALAIRE

Chacun de nos missionnaires reçoit comme salaire de la Propagation de la Foi 800 francs par année, soit environ \$28.

\$28. PAR ANNEE

Que peut un missionnaire avec \$28. par année pour se nourrir, s'habiller, se loger, payer ses catéchistes, et entretenir sa part de nos 107 églises et chapelles. D'autant plus qu'étant dans une colonie anglaise, la piastre anglaise y est très élevée, et la vie coûte très cher.

CONCLUSION

En un mot chaque missionnaire doit se débrouiller comme il peut... accepter avec reconnaissance ce que la générosité des âmes charitables veut bien lui donner... mais surtout avoir confiance en Celui qui a dit: "Allez, enseignez toutes les nations..." Celui qui donne à l'apôtre la récompense de l'apôtre... et lorsque vous priez, dites: Notre Père... que Votre Règne arrive... qui sur toute la terre... et même jusque chez les peuples les moins civilisés, les plus arriérés, les plus primitives de ce monde: les Négrilles de la mission de Singapore.

Le R. P. Arcand sera au Canada jusqu'à la fin de juillet et partira alors pour Singapore par Vancouver, le Japon, etc. Son adresse est: R. P. Ulric Arcand, Missionnaire apostolique.

1—jusqu'au 25 juillet, New Drummond Apts. No 22 149 rue Drummond, Montréal.

2—Séminaire St-Joseph, aux Trois-Rivières.

3—à partir du 25 juillet, Bishop's House, 388 Victoria Street, Singapore Straits.

LE TRAVAIL DU DIMANCHE

CE QU'IL FAUT EN PENSER

En 1847, deux membres du Parlement anglais demandèrent à la Chambre des Communes l'abrogation de la loi sur le repos du dimanche sous prétexte qu'il fallait augmenter le nombre des jours de travail pour conserver la prospérité commerciale de l'Angleterre sérieusement menacée. Ce fut pour le célèbre Maréchal, qui faisait partie du ministère anglais, l'occasion de faire une importante déclaration. Après avoir démontré les avantages qui résultent de l'observance de la loi, il adjura ses collègues de ne pas prendre à Dieu, qui seul dispose souverainement de la fortune des peuples, le jour qu'il a réservé pour son service. "Je ne croirai la suprématie de l'Angleterre en danger, au point de vue du commerce, que le jour où une autre grande nation gènera plus fidèlement qu'elle le repos du dimanche".

Voilà qui est penser en homme. Voilà qui est parler en chrétien. Notre gouvernement peut-il penser et parler autrement?

UN COUPLET DE L'HYMNE NATIONAL BRITANNIQUE

Londres, 8—A la veille de la célébration du 61ème anniversaire de naissance du roi Georges V, certaines gens se sont de nouveau élevés contre ce qu'ils appellent le "couplet de haine" que renferme l'hymne national britannique. Voici quel est le couplet en question: "O Seigneur, notre Dieu, lève-toi; disperse nos ennemis et renverse-les. Confonds leur politique, déjoue leurs manœuvres. Nous reposons notre confiance en toi, ô Dieu sauve-nous tous".

Une institutrice de Plymouth protesta dans une lettre à un journal, contre l'enseignement de ce couplet à la jeunesse britannique, au nom de la prosodie d'abord et de l'amour de la paix, ensuite. Une autre personne, ayant sans doute en vue la grève générale et celle des miniers qui se poursuit encore, se demande si les citoyens de Sa Majesté font tout ce qu'ils peuvent pour lui rendre la vie agréable, et s'il ne vaudrait pas mieux que ce soit le roi lui-même qui chante ce couplet.

L'ouverture du Parc Bellevue

L'ouverture du Parc Bellevue, un centre d'amusements à la Baranum, dont on vient malheureusement de doter notre ville, s'est faite dimanche après-midi.

Dimanche était le jour de la Fête-Dieu, jour de si belle manifestation religieuse et il semble que le choix de ce jour pour l'inauguration d'un tel lieu d'amusements a dû déplaire au Seigneur, surtout quand on saura que toute la soirée durant des couples ont dansé et dansé à perdre haleine.

Les petits cris de joie qui s'échappaient de certains groupes de danseurs prouvaient fort bien que dans ce tourbillonnement, ce n'était pas la partie supérieure de l'âme qui y trouvait sa satisfaction.

L'acte de ces danseurs effrénés semble incompréhensible en pareil jour surtout quand on sait que dans le diocèse des Trois-Rivières la danse est formellement défendue par les autorités religieuses.

Commencé sous de tels auspices, ce parc Bellevue n'est pas de nature à inspirer confiance.

On se propose aussi, paraît-il, d'y donner des vœux le dimanche. Vraiment on s'en va vite aux jours de l'ancienne Rome: "Du pain et des jeux".

Quant au Seigneur, il semble en certains milieux ne plus exister. C'est malheureux et l'histoire de ces peuples qui ont méprisé le culte du Seigneur et son jour, le dimanche, est marquée de châtiements qui devraient faire réfléchir.

SERVICE ANNIVERSAIRE

A LA CATHEDRALE

Lundi prochain, 14 juin, aura lieu à la Cathédrale, à 7.30 hres le service anniversaire de Mlle Adélaïde Gauthier.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 8-10

Mariage Iversen-Comeau

Hier matin avait lieu à l'évêché le mariage de M. I. Iversen avec Mlle Florence Comeau.

EXCURSION DE LA CHORALE DE SAINT- LOUIS DE FRANCE

"Enfants, le ciel, le ciel sur nos montagnes
A répandu ses plus riches splendeurs
Sur nos lacs bleus, sur nos vertes campagnes,
Le soleil verse ses plus vives couleurs."

Soit que l'hiver à nos bois éteignait,
Soit que l'été rayonne sur nos bords,
O la patrie, O la patrie est belle;
O Canada! je t'aime avec
(transports.

Qui n'a pas murmuré ces vers du poète, alors que, descendant le cours du fleuve majestueux, il prenait part à l'une des excursions si bien organisées de l'Association chorale de St-Louis de France.

A tous ceux qui aiment leur province et qui veulent en connaître les merveilleuses beautés, notre Association offre encore cette année une occasion exceptionnelle. Elle a notifié la superbe palissade flottant "Le Richelieu" pour faire une croisière vers le bas du fleuve en longeant la côte nord. Il va sans dire que, comme toujours la visite, au Cap Trinité et l'Éternité fait partie du programme, c'est le cas de dire que notre Association fait deux voyages en un seul. Un magnifique programme musical sera servi aux excursionnistes. Plusieurs artistes et des mieux connus de la Société Canadienne d'Opérette exécuteront une opérette chaque soir. En plus, instrumentistes, chanteurs, comédiens de haute valeur artistique compléteront la série d'amusements; nous en publierons la liste plus tard. N'en est-ce pas assez pour décider un grand nombre de nos compatriotes à s'embarquer avec nous. Ce ceux qui désirent prendre part à notre excursion s'occupent de réserver leurs places au plus tôt, car ils pourraient bien, s'ils attendent trop tard, s'exposer à se voir refuser, faute d'espace. Notre secrétaire M. Wilfrid Duchesnay est à vos ordres: 399 rue St-Antoine, Montréal; Écrivez-lui aujourd'hui pour réserver votre cabine.

BENEDICTION DE CLOCHE A STE- MARGUERITE

Dimanche, 20 juin courant, aura lieu à la chapelle de la Mission Ste-Marguerite, la bénédiction solennelle d'une jolie cloche.

La cérémonie sera présidée par Sa Grandeur Mgr Comtois, Evêque-Élu de Barce et Auxiliaire des Trois-Rivières.

Sa Grandeur donnera le sermon. La cérémonie aura lieu à 2.30 hres, p.m. (heure avancée).

Les Zouaves de Grand'Mère et ceux des Trois-Rivières seront de la fête et feront la garde d'honneur. Il y aura aussi fanfare. Bref la cérémonie promet d'être un gros succès.

PROGRESSION EXTRAORDINAIRE

LE DEVELOPPEMENT DU TELEPHONE

Cette semaine le nombre total des postes de téléphone Bell en opération dans Québec et Ontario a atteint le chiffre de six cent mille.

En même temps que ce communiqué, le gérant M. Dérôme nous donnait certains chiffres intéressants au sujet du développement du téléphone au Canada. Ces chiffres ont été compilés par le bureau des statistiques de la Cie Bell. Au 31 déc. 1925, il y avait 1,448,770 postes en opération au Canada, soit une augmentation de 64,806, ou 5.9 pour cent durant l'année. Le pourcentage des téléphones par rapport à la population est de 13.1.

La Colombie Britannique tient le premier rang avec 18.1 téléphones par cent habitants. Ontario suit avec 17.4, puis la Saskatchewan avec 13.2, Alberta avec 11.9, Manitoba avec 11.3, Québec avec 9.7, La Nouvelle-Écosse avec 7.6, le Nouveau-Brunswick avec 7.5, l'Île du Prince-Édouard et le Yukon avec 4.8.

Québec a eu l'augmentation la plus considérable au cours de 1925, soit 9.8; Ontario suit avec 7.4; puis vient la Colombie Britannique avec 6.5.

De tous les réseaux de téléphone canadiens, c'est la Cie Bell qui a fait le plus de progrès.

En 1925, la Cie Bell augmenta de 9.8. La Cie de Téléphone de la Colombie Britannique vient en second rang avec 6.9 pour cent. Il y a dix ans, (le 31 déc. 1915) le Canada avait 553,032 postes comparé avec le nombre actuel qui est de 1,448,770 soit une augmentation de plus de cent pour cent au cours de la dernière décennie.

LA COUR SUPREME REGLERA LA QUESTION DES ECOLES

Ottawa, 8.—L'honorable M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, a annoncé à la Chambre des Communes, que le ministère de la Justice avait devant lui la référence de la question des écoles de l'Alberta à la Cour Suprême du Canada. "Je crois", dit le ministre, "que cette solution est juste pour toutes les parties et j'espère vivement que cette délicate question sera de cette manière réglée définitivement et bannie pour jamais du champ de la controverse."

"L'amendement fait par la Législature de l'Alberta", poursuivit M. Lapointe, "sans le consentement du gouvernement fédéral, au bill des ressources naturelles, laisse entendre que les lois de la province diffèrent ou viennent en conflit avec la section 17 de l'Acte de l'Alberta. Autrement l'amendement serait inutile et futile. L'Acte de l'Alberta existe, ainsi que la constitution de cette province depuis 21 ans. Nous ne pouvons directement, ni indirectement, même d'une manière tacite, reconnaître que sa validité puisse être mise en doute. Toutefois, le gouvernement du Canada est prêt à prendre les mesures immédiates pour référer cette question à la Cour Suprême. Nous soumettrons l'Acte de l'Alberta, nous supportons sa validité, et nous donnerons à ceux qui la mettent en doute l'opportunité d'exposer leurs vues."

UNE LETTRE DU PAPE A S. G. MGR P.-E. ROY

DEUX CAUSES DE QUEBEC

Nos lecteurs seront assurément heureux de lire une lettre que Sa Sainteté le Pape Pie XI adressait à S. G. Monseigneur Paul-Eugène Roy, quelque temps avant le décès de l'Archevêque de Québec, et que l'autorité juge à propos de rendre publique maintenant.

Monseigneur Amédée Gosselin, auquel se réfère le document romain, s'est embarqué hier pour revenir au Canada après avoir rempli en Europe la mission importante dont le Souverain Pontife daigne le féliciter.

Quant à Dom Jamet, il est actuellement à Québec dans l'intérêt de publications à la mémoire de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation.

Voici donc le texte de cette pièce pontificale:

Segreteria di Stato di Sua Santità... Dal Vaticano No 51158.

A Sa Grandeur Monseigneur Eugène Roy, Archevêque de Québec, (Canada).

Monseigneur,

J'ai le plaisir d'informer Votre Grandeur que le Saint Père a reçu et agréé la lettre que Vous lui avez adressée... et par laquelle Vous recommandiez à Sa bienveillance Monseigneur Gosselin, Archevêque du Chapitre Métropolitain de Québec.

Heureuse des documents que ce dernier a portés à Rome pour la cause de béatification du Vénérable François-de-Laval, Sa Sainteté félicite ce zélé Prélat de l'Eglise de Québec de la noble tâche qu'il a entreprise dans le but de faire ressortir toujours davantage les mérites du Vénérable Pasteur.

J'ajoute à ce qui précède que le Saint Père a été aussi informé du projet de Dom Jamet, bénédictin de Solesmes, relatif à une réédition de la biographie et des œuvres de la Vénérable Marie de l'Incarnation, fondatrice des Ursulines de Québec.

Le Souverain Pontife me confie le soin de dire à Votre Grandeur qu'il bénit ce projet et qu'il espère de cette nouvelle édition critique des œuvres de la Vénérable un nouveau rayon de gloire pour elle-même et des fruits toujours plus

M. l'Abbé Georges Biron dans le deuil

Hier avant-midi est décédé à la Pointe-du-Lac, M. Louis-Edmond Biron, époux de Dame Wilhelmine Comeau. Il était âgé de 72 ans et 8 mois. M. Biron était malade depuis quelques mois et l'arrivée de la mort ne l'effraya pas. Chrétien dans la force du mot, M. Biron était de toutes les associations pieuses et de toutes les bonnes œuvres. Aussi la paroisse de La Pointe-du-Lac perd-elle en lui un citoyen précieux.

Il laisse pour pleurer sa perte son épouse, trois fils, M. l'abbé Georges Biron, Antoine Biron, des Pères Blancs de l'Afrique, Gérard et une fille Marie-Blanche. Les funérailles auront lieu à La Pointe-du-Lac, jeudi à 9 hres.

A M. l'abbé Biron, et à sa famille Le Bien Public présente aujourd'hui ses plus sincères condoléances.

Dom Jamet aux Trois- Rivières

Dom Jamet, en mission spéciale au Canada pour colliger les documents relatifs à la vie et aux œuvres de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, est actuellement aux Trois-Rivières. Le Révérend Père a rendu visite ce matin aux Ursulines de cette ville.

Comme nous lecteurs le savent la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation est la fondatrice des Ursulines de Québec.

abondants de piété et de sainteté pour sa famille religieuse.

Il m'est particulièrement agréable de Vous transmettre la Bénédiction Apostolique que le Saint Père vous envoie bien de cœur comme encouragement dans la douloureuse épreuve de votre maladie, et comme gage de Sa bienveillance et de l'abondance des meilleures faveurs divines, pour Votre Grandeur et pour votre famille diocésaine.

Veuillez agréer, Monseigneur, la nouvelle assurance de mon entier dévouement en Jésus-Christ.

P.-C. Gasparri.

R. HEROUX 26-Rue Hart-26

Mères! Habillez votre Garçon d'un Complet à Pantalons Longs

Nous avons ce qu'il y a de plus nouveau
Exactement ce que vous cherchez

Complets en 4 morceaux
pour garçons.
Un pantalon long,
une culotte bouffante

\$12.50

Valeur très spéciale, jolis
modèles, en nouveau
tweed anglais.
Tailles 8 à 15 ans.

Complets en 4 morceaux pour garçons: un pantalon long
une culotte bouffante

\$13.50

En beau tweed anglais de première qualité qui résisteront au plus rude usage. Tailles 8 à 15 ans.

R. HEROUX 26---RUE HART---26 Les Trois-Rivières.



Requiescat in Pace

L'abbé Geo. Biron et sa famille
ont la douleur de vous faire part du décès de

Ls-Edmond Biron

survenu le 7 juin 1926, à La Pointe-du-Lac, à l'âge de 72 ans et 8 mois.

Parents et amis sont respectueusement invités à assister au service funèbre qui sera célébré, jeudi le 10 juin 1926, à 9.00 heures (heure solaire), en l'église de La Pointe-du-Lac.

La Pointe-du-Lac, 7 juin 1926.



POUR NOS AMIS LES CULTIVATEURS

Ce qu'il faut faire des colonies faibles

(Notes des Femmes expérimentales.)

Les ruches qui ne contiennent pas assez d'abeilles pour couvrir environ quatre cadres de la dimension Langstroth vers la fin d'avril ou le commencement de mai, donnent rarement une quantité avantageuse de miel, surtout lorsque la récolte principale de miel est fournie par le tréfle. Le traitement le plus simple pour les colonies faibles est, bien entendu, de les unir à d'autres colonies de force moyenne, pour aider ces dernières à augmenter leur production. C'est là le système que l'on suit généralement dans les grands rucher, où le temps est trop précieux pour qu'on le passe à soigner des colonies faibles. Il y a cependant des apiculteurs qui ne veulent pas réduire le nombre de leurs ruches; ce qu'ils ont de mieux à faire dans ce cas est d'acheter chez un éleveur du Sud une quantité suffisante de paquets

d'abeilles de une ou deux livres sans reine, et de les unir aux colonies faibles. Cette nouvelle force d'abeilles permet à la colonie de se multiplier plus rapidement pour la miellée. Le système suivant est très satisfaisant pour ceux qui désirent acheter des abeilles. Notez d'abord toutes les colonies faibles, puis choisissez un nombre égal de colonies très fortes. Examiner les colonies faibles pour voir si elles ont du couvain; si elles n'en ont pas, donnez à chacune d'elles un rayon contenant une petite plaque de couvain pris dans la colonie forte, sur laquelle la colonie faible doit être placée plus tard. Le soir enlever le couvercle des colonies fortes et mettre sur chaque colonie un garde magasin (chasse-reine). Soulevez maintenant les ruches faibles du plateau de la ruche et mettez-en une par-dessus chaque colonie forte. Le succès de ce système dépend de deux choses: (1) chaque colonie faible doit avoir du couvain pour garder les abeilles et (2) il faut éviter de déranger aussi peu que possible les abeilles de chaque colonie lorsqu'elles font leur travail. Deux ou trois semaines plus tard, la ruche qui contient le plus de couvain peut

être placée sur de nouveaux supports. Les colonies faibles sont idéales pour ceux qui désirent multiplier le nombre de leurs ruches, car si elles ne se multiplient pas suffisamment pour la production du miel elles se multiplieront assez, si l'on en prend soin, pour être divisées deux, trois et peut-être quatre fois pendant la saison. Naturellement il faudra fournir une jeune reine pondreuse à chaque nouvelle division.

C. B. Gooderham,
Apiculteur du Dominion.

L'AMÉLIORATION DES TROUPEAUX DE MOUTONS

DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

L'élevage du mouton a fait de grands progrès dans la province de Québec en ces dernières années. Les groupes d'agneaux de boucherie présentés dans les concours interprovinciaux, se sont spécialement distingués, et cette amélioration, d'abord manifestée dans plusieurs comtés, s'est propagée rapidement sur la plus grande partie de la province de Québec. Il n'y a pas encore bien longtemps, presque tous les animaux étaient élevés par le système désigné "Élevage en plein champ". En d'autres termes, les agneaux nés au printemps étaient envoyés aux champs avec leurs mères, sans aucune pré-

paration, et lorsque l'automne arrivait on les vendait, quel que fût l'état dans lequel ils se trouvaient. Ce système laissait à désirer sur bien des points, et les autorités fédérales et provinciales, qui avaient à cœur le progrès de l'élevage ne tardèrent pas à s'en apercevoir. L'emploi général de meilleurs reproducteurs fut la première initiative, et elle fut suivie par certaines pratiques tendant à l'amélioration générale des troupeaux de la province.

Les foires d'agneaux ont joué un rôle important dans ce travail en encourageant l'amélioration des agneaux, elle ont permis également de démontrer les avantages des systèmes perfectionnés, actuellement en vogue. Quelque 84 de ces foires et de ces ventes d'agneaux ont été tenues l'année dernière, auxquelles quelque 20,000 agneaux amputés de la queue ont été vendus. Environ soixante-quinze pour cent de ces agneaux étaient des béliers; la plupart des agnelles ont été conservées sur les fermes pour la reproduction.

Les agents provinciaux de comté, les agronomes, jouent un rôle important dans ce travail, et c'est surtout par leur entremise et par celle des agents de propagande de la Division fédérale de l'industrie animale, que la pratique de la castration et de l'ablation de la queue sont devenues si générales. Les ventes d'agneaux deviennent de plus en plus appréciées à mesure que leur valeur est mieux connue. Il en a été tenu 60 en 1924, 84 l'année dernière, et nous avons déjà reçu des demandes pour 125 pour l'automne prochain. Les bonnes méthodes de tonte et de bain deviennent aussi une pratique régulière chez les éleveurs de moutons de la province de Québec. La province de Québec a beaucoup de terre roulante, qui convient très bien pour l'élevage des moutons et ce n'est pas trop attendre que de compter voir la population ovine de la province de Québec se multiplier rapidement.

POUR MAÎTRISER LA MOSAÏQUE DE LA POMME DE TERRE

(Notes des Femmes expérimentales.)

La mosaïque de la pomme de terre peut être reconnue seulement sur le feuillage, et non sur les tubercules. Elle est caractérisée par des taches jaunes sur les feuilles. Les feuilles peuvent être normalement lisses, ou elles peuvent être ridées, boursoufflées. Elles sont ordinairement plus petites que les feuilles saines, la réduction de grandeur étant proportionnelle à la gravité de la maladie. Les feuilles les plus basses sur les tiges des plants malades sont souvent beaucoup plus courtes que ces feuilles-ci sur les plants sains. Ces feuilles meurent et tombent pendant le cours de l'été. Plus tard, ces plants malades peuvent mourir avec les plants sains. Les plants malades produisent ordinairement un aussi grand nombre de tubercules que les plants sains, mais beaucoup plus petits, et c'est de cette manière que le rendement est diminué.

La cause de la maladie est une substance contagieuse, présente dans toute la sève des plantes malades, même dans les tubercules, et qui peut être transmise d'un plant malade à un plant sain. La maladie est répandue par la semence et par les pucerons. En plantant seulement les petits tubercules, comme plusieurs cultivateurs le font, on augmente le pourcentage de mosaïque, puisque les plants malades produisent surtout de petits tubercules. Les pucerons, s'ils mangent sur des plants sains après avoir mangé sur des plants malades, inoculent les plants sains.

Pour maîtriser la mosaïque, ne plantez que de la semence certifiée et enlevez tous les plants malades qui pourront apparaître, dès que vous les reconnaîtrez dans le champ et avant que les pucerons aient transmis la maladie aux plants sains. Le cultivateur sera bien avisé de planter une parcelle de semence, dans laquelle il produira sa semence pour l'année suivante. En plus, il pulvérisera les plants avec du sulfate de nicotine ("Black Leaf 40"), en se servant de 6 onces dans 40 gallons d'eau ou de bouillie bordelaise, pour détruire les pucerons.

H. N. Racicot,
Station expérimentale fédérale
Ste-Anne de la Pocatière.

Chiropraticien

Dr A.-E. HUNT KING

Chiropraticien diplômé
Trois-Rivières
32, Ste-Julie Tél. 1913
Shawinigan Falls
32, 5me Rue Tél. 725
Grand'Mère
Hôtel Frontenac Tél. 33

CARTES PROFESSIONNELLES

Médecin

Tél. 1830

Dr J. D. F. Paquin
Médecine Générale
Spécialité: Accouchements
Traitements spéciaux
pour les enfants.
Consultations régulières:
De 2 à 4 et de 7 à 8
et sur rendez-vous.
81, rue Bonaventure,
Les Trois-Rivières.

Contracteur

TEL. 468V
468J

Anselme Dubé Ltée
Eglises, Presbytères, Ecoles,
Résidences, Réparations.
Bois de toutes sortes.
Portes, Chassis, Etc.
Rue Bellefeuille,
Les Trois-Rivières.

Chirurgien-Dentiste

Tél. Bureau: 658
Résidence: 337

Dr J. H. BELAND
Extraction des dents sans douleur
Traitement de la Pyorrhée par la Vacci-
notherapie. Travaux dentaires exé-
cutés avec soin et promptitude.
Heures de Bureau: De 8 a.m.
à 5 p.m. Le soir de 8 à 9
Bureaux: 26a, Des Forges

Plomberie et Chauffage

Tél. 297

Germain & Frère
Entrepreneurs-Plombiers
Système à Eau Chaude,
à Air Chaud, à la vapeur.
Prix avantageux
No 37, rue St-Antoine,
Les Trois-Rivières.

BOIS DE CHAUFFAGE

A VENDRE

Bois franc, la corde \$4.50
Bois mou, la corde \$3.50

COUR A BOIS
DES TROIS-RIVIERES
Rcs. 58-60 St-Paul,
Tél. 686m

Avocat

Bureau, Tél. 674
Le soir 1352 r. 2

L-EMILE FORTIN
AVOCAT
148a Notre-Dame,
Trois-Rivières.
Bureau le soir
Au Cap-de-la-Madeleine.

Remèdes des Familles

La Médecine Indienne Enrg.

4, rue Richard
2e plancher à droite
Les Trois-Rivières
Téléphone: 2298w

Médecin

Tél. 1526

Docteur R. Dugré
Des Hôpitaux de Paris,
Lyon, New-York
Chirurgien à l'Hôpital Saint-Joseph
SPÉCIALITÉS:
Chirurgie des organes génito-urina-
ires, du système osseux et du
tube digestif.
CONSULTATIONS:
Au bureau: 2 à 4 et 7 à 8 h. p.m.
A domicile: sur rendez-vous.
56, Ave Lavolette.

Courtier

TEL. 456

Arthur Spénard
Courtier
Assurances Générales,
Obligations Municipales
et Scolaires.
42-- RUE ST-PIERRE -- 42
Trois-Rivières.

Architecte

U.-J. Asselin,
Ernest L. Denoncourt
Asselin & Denoncourt
Architectes
Tél. Bell 963, 42, Alexandre
Les Trois-Rivières

Médecin

Dr J. A. Rousseau
Directeur du Dispensaire
Antivénérien.
Bureau privé de
10 a.m. à 4 p.m. et 7 p.m. à 8 1/2
Maladies des voies urinaires
" " femmes
" " de la peau
Tél. 119 28 rue Royale

Médecin

Dr Auguste Panneton
Spécialiste pour maladies
des yeux, des oreilles, du nez
et de la gorge.
Consultations: 1.30 h. à 4.30
h. tous les après-midi.
Le soir: Lundi, mercredi et
vendredi, de 7 à 8 et sur ren-
dez-vous.
Tél. Bell 526
65a, Avenue Lavolette

MEDECIN

Tél. 678

Dr Maurice Caron
Spécialité: Chirurgie Générale
Maladies des Femmes,
Maladies des Voies Urinaires
Traitements Electriques
Consultations: de 10 à 12—
de 2.30 et de 7 à 8.30p.m.
6, rue Ste-Julie.

Médecin

Dr A.-J. Aubin

Médecine Interne, Maladies
Chroniques, Diagnostic.
Tél. 1143J 179, Lavolette

Médecin

Dr ALEX. ACHPISSE

Diplômé de la Faculté de
Médecine de Paris. Li-
cencié du Conseil Mé-
dical du Canada et du
Conseil Médical de l'Em-
pire Britannique.
Spécialité: Chirurgie générale
Maladies des Voies Urinaires,
Maladies des Femmes.
Consultations: de 11 à
12 a.m., de 2.30 p.m. et de 7 à
8.30 p.m. les lundi, mardi, jeu-
di et vendredi.
22, rue Des Forges, Tél. 469
Les autres jours, 249, rue
Sherbrooke Est, Montréal
Tél. Lancaster 3095

Avocat

Téléphone 329

Roger Bisson
Avocat
142, rue Notre-Dame
Les Trois-Rivières.

Avocats

Robichon & Méthot

Avocats
Bureau:
Edifice Banque d'Hochelega,
Trois-Rivières

Avocats

Téléphone Bell 1000

DUPLESSIS, LANGLOIS &
LAMOthe
Avocats
4, St-Joseph, Trois-Rivières

Avocat

Téléphone 358

Lucien Comeau
Avocat
19, rue Alexandre
Les Trois-Rivières
Bureau à Louiseville le samed-
di, chez M. le Dr L. Gélinais,
rue St-Laurent.

Avocat

Tél. 233

Chas Bourgeois
B. A. LL. M.
Avocat
26, rue St-Joseph, 26

Avocats

Paul Martel Robert Trudel
Martel & Trudel
Avocats
20, Bonaventure Tél. 61
Trois-Rivières.

Avocat

Tél. 1299-J
Joseph Barnard
Avocat
3 rue Hart. Tél. 640
Résidence: 108 rue Des Forges

Avocats

Tél. 930 Casier Postal 310
Edifice Power, Trois-Rivières
Jacques Bureau, C. R.
Philippe Bigné, C. R.
Georges Gouin, B. A.
Bureau, Bigné & Gouin
Avocats
4, Des Forges,
Les Trois-Rivières

Notaire

J. A. Villeneuve
Notaire
Antérieur de l'Etude
Merier et Villeneuve.
Argent à prêter. Examens de
titres. Règlements de Succes-
sions. Difficultés Commercia-
les. Collection, etc.
35, rue Hart, Trois-Rivières
Edifice de la Banque
Canadienne Nationale.

Notaire

Casier Postal 556 Tél. 235
J. A. Lemire, LL. L.
Notaire
Cessionnaire des greffes des
notaires P. O. Guillet et P.
L. Hubert. Placements sur
hypothèques et débiteurs.
Administration générale.
40, Alexandre, (Coin Hart)
Les Trois-Rivières

Notaire

Téléphone: Bureau 1158
Résidence 988
J. U. GREGOIRE
Notaire
Argent à prêter. Examens de
titres. Assurances. Col-
lections, etc.
26a, Des Forges,
Les Trois-Rivières.
Bureau à St-Maurice, du Samedi midi
au Lundi midi.
Propriétés à vendre

Notaire

Casier Postal 554
Téléphone 421
A. LEBRUN
Notaire
C.C.S., Cessionnaire du Greffe
P. Désilets.
Argent à prêter, règlement de
succession, examen de titres,
collections, etc.
23, rue Bonaventure,
Trois-Rivières, P. Q.

Notaire

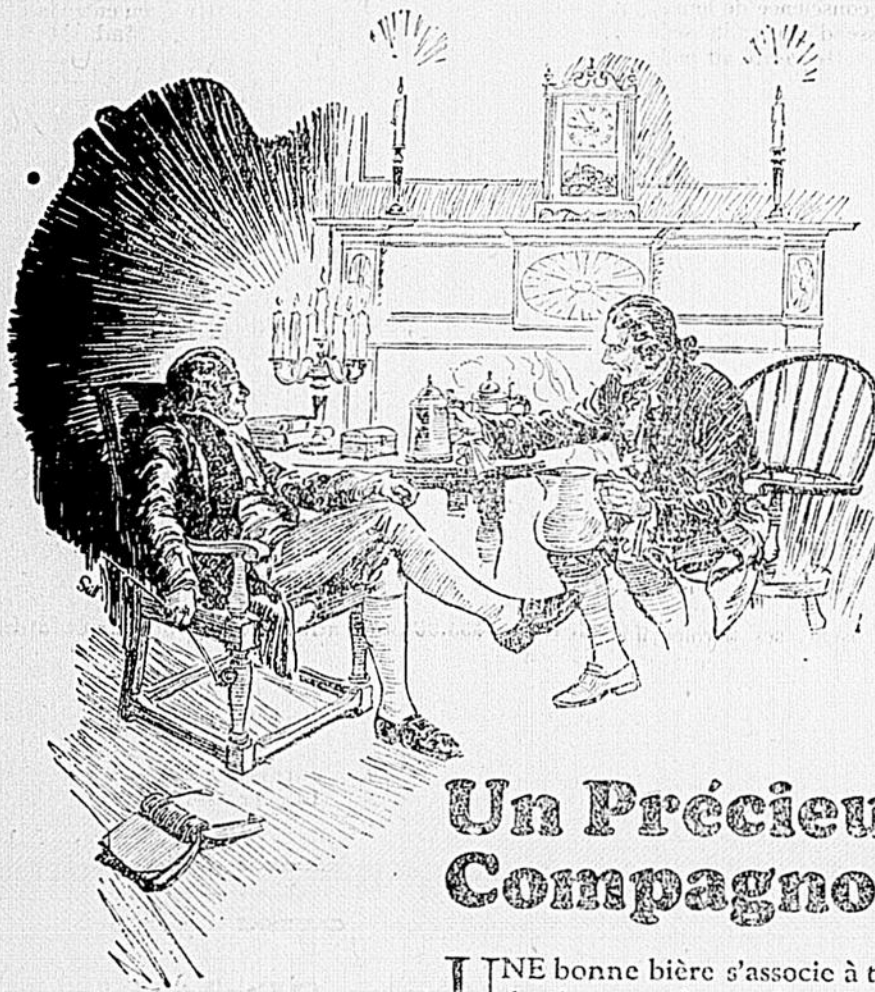
Tél. Bureau 1881
" Rés. 1444-J
Victor Abran
Notaire
Argent à prêter, assurances,
collection, etc.
34, Bonaventure,
Les Trois-Rivières

Notaires

J. A. Trudel, J. E. Guillet
Trudel & Guillet
Notaires
Argent à prêter, Règlements
de faillites et de successions.
Examens de titres, difficultés
commerciales. Collection, etc.
Bureau: 36 rue Alexandre
Tél. Bell 491, Trois-Rivières

Architecte

Jules Caron
Architecte
Tél. 720, 21 rue St-Joseph
Les Trois-Rivières



Un Précieux Compagnon

UNE bonne bière s'associe à toutes les bonnes choses: bonne nourriture, bons livres, bon feu et bonne compagnie.

La DOW OLD STOCK ALE est par-dessus tout, une bière saine. Faite de pur houblon et de malt, elle est brassée dans des conditions les plus modernes, d'après des méthodes consacrées par le temps et l'expérience. Elle est vieillie à fond de façon à lui donner sa saveur agréable et distinctive.

La DOW OLD STOCK donne pleine satisfaction. Une seule bouteille vous en dira plus long que des mots.

La superbe brasserie que l'on vient de terminer est un hommage rendu à la popularité des Bières Dow. Elle a été construite pour répondre à la demande sans cesse grandissante pour une bière parfaite sous tous les rapports.

DOW

mûrie a point

Prime par la Force et par la Qualité





Tribune Ecclésiastique

JACQUES RIVIERES

Un livre récent vient de révéler l'âme intime de Jacques Rivière, ce jeune écrivain français converti avant la guerre, et dont la mort récente a plongé les lettres françaises dans le deuil. Cet ouvrage donne la correspondance échangée de 1907 à 1914 entre Rivière et Paul Claudel. C'est en partie au poète Claudel, l'ambassadeur de France au Japon, que Jacques Rivière doit son retour à la foi. Nous donnons ici la première lettre adressée par Claudel en réponse à l'interrogation anxieuse de Rivière:

A Jacques Rivière,

Tien-Tsin, le 3 mars 1907

Mon cher enfant,

J'avais commencé à vous écrire une grande lettre théologique, et puis j'ai eu mépris de faire ainsi le maître et le pédant avec vous. C'est entre nous une affaire d'homme à homme, je me tourne simplement vers vous, je vous ouvre mes bras et vous dis: Oui, je le veux. Soyez mon frère, soyez avec moi! Venez à Dieu qui vous appelle. Je le sais, c'est un moment de terrible angoisse, mais il le faut. C'est la question qui fait le thème d'un des derniers quatuors de Beethoven. **Muss es sein.** Et cette grande âme répond sur des notes altérées: **Es muss sein! Es muss sein!** Toute conversion est un petit jugement, dit Pascal. Il y a bien des choses qui vous paraissent infiniment douces ou terriblement désirables, auxquelles vous avez à renoncer. Et d'autre part dans la religion catholique il y a tant de choses dures à croire, tant de choses humiliantes à pratiquer, un abaissement si impitoyable de nos petites idées et de notre petite personne! Mais ne craignez point, il le faut. Ne croyez point ceux qui vous disent que la jeunesse est faite pour s'amuser: la jeunesse n'est point faite pour le plaisir, elle est faite pour l'héroïsme. C'est vrai, il faut de l'héroïsme à un jeune homme pour résister aux tentations qui l'entourent, pour croire tout seul à une doctrine méprisée, pour oser faire face, sans reculer d'un pouce, à l'argument, au blasphème, à la raillerie qui remplissent les livres, les rues et les journaux, pour résister à sa famille et à ses amis, pour être seul contre tous, pour être fidèle contre tous. Mais "prenez courage, j'ai vaincu le monde". Ne croyez pas que vous serez diminué, vous serez au contraire merveilleusement augmenté. C'est par la vertu que l'on est un homme. La chasteté vous rendra vigoureux, prompt, alerte, pénétrant, clair comme un coup de trompette, et tout splendide comme le soleil du matin. La vie vous paraîtra pleine de sève et de sérieux, de sens et de beauté.

A mesure que vous avancerez les choses vous paraîtront plus faciles, les obstacles qui étaient formidables vous feront maintenant sourire. Tous ces grands noms, tous ces poètes, tous ces écrivains, ces philosophes dont l'ombre a couvert notre jeunesse, vous en verrez tout à coup la mince figure grotesque, et non point la pauvreté, mais le pur néant, de la pensée antichrétienne. Car il n'y a de science que par l'unité; il n'y a de dialectique que par le Oui et le Non, et qui retire le Verbe détraît la parole. Et puis vous n'êtes pas seul, songez à l'immense foule des pauvres, des misérables, dont des livres terribles comme le **Bubu** de Philippe ou la **Maternelle** de Frapié vous décrivent l'enfer et qui vivent et meurent dans les ténèbres et l'infection. Vous avez le loisir, vous avez l'intelligence, vous avez l'instruction, vous êtes le délégué à la lumière de tous ces âmes. Que leur répondrez-vous devant Dieu quand ils vous accuseront et vous demanderont: "Qu'avez-vous fait de tous ces dous?" Malheur à vous si vous n'en avez usé que pour épaissir encore ce Tartare par un accroissement de la nuit et de la corruption. Non, Jacques, ne croyez pas les livres. Croyez-en la droiture naturelle de votre conscience et de votre virilité. La lumière n'est pas refusée à celui qui la cherche avec un cœur sincère. C'est la Sagesse qui attend à votre porte. Bienheureux celui qui la fera entrer dans sa maison ainsi qu'une mère honorée.

Il y a un passage de votre lettre qui m'a fait rire. C'est celui où vous me dites que vous craignez de trouver dans la religion la fin de la recherche et de la lutte. Ah! cher ami, le jour où vous aurez reçu Dieu en vous, vous aurez l'hôte qui ne vous laissera point de repos: "Je ne suis point venu apporter la paix mais le glaive." Ce sera le grand ferment qui fait éclater tous les vases, ce sera la lutte, la lutte contre les passions, la lutte contre les ténèbres de l'esprit, non point celle où l'on est vaincu, mais celle où l'on est vainqueur.

Allons, cher enfant, prenez courage. Soyez avec nous, soyez un frère pour moi, pour ce bon et grand P. Manganon ensemble tous les trois cette Cène que le Christ a désiré d'un grand désir prendre avec nous et cette grande chère qu'il nous fait de son corps et de son sang. Loin de vous, presque aussi loin que les étoiles, et tout près de votre cœur, il y a un homme que votre lettre a rempli de joie. Je l'ai lu près du berceau de mon enfant nouveau-né, avec quel trouble, avec quel amer retour sur moi-même, avec quelle terreur presque de se sentir l'instrument par lequel Dieu a adressé à l'un des siens convocation. Quelle est alors la joie, et quelle est aussi l'humiliation du serviteur qui lève les mains vers le Maître et s'écrit sans oser le regarder dans un profond sentiment de son indignité; **Unde hoc mihi?**

Je vous embrasse.

Paul Claudel.

Je vous donne rendez-vous à la Sainte Table, pour la Pentecôte. Il faut vous enfoncer au confessionnal. Pauvre garçon! C'est dur, mais enfin pas plus pour vous que pour les autres. Les camarades y ont passé. Pas de respect humain, Jacques Rivière!

Question:—Puis-je faire ma

prière du matin pendant la messe, ou est-ce mieux de lire les prières de la messe, ou de méditer les mystères du rosaire? Je voudrais faire pour le mieux!

Réponse:—Toutes ces prières ont leur valeur et sont autorisées pendant la messe. Mais la façon la plus recommandée de participer au Saint Sacrifice, est de suivre les cérémonies dans un missel complet et de s'unir aux prières du prêtre à l'autel.

Le Nouveau Missel de Mame et le "Missel et Vespéral" de Dom Gaspard Lefebvre sont très au point.

Question:—Est-ce vrai que la prière faite en état de péché mortel n'a aucune valeur devant Dieu? Réponse:—Non. L'Eglise a même condamné la teneur de cette proposition. Il est certain que la prière directement pour le ciel ainsi faite, n'est pas méritoire mais elle est agréable à Dieu et peut obtenir des faveurs.

Question:—Sait-on comment s'appelle la fille d'Adam et d'Eve?

Réponse:—"La fille" d'Adam et d'Eve? D'après les récits bibliques il me semble qu'Adam et Eve n'ont pas eu qu'une "fille". En tout cas, l'histoire hébraïque ne fait mention que de rares femmes, celles qui avaient des missions extraordinaires à remplir. Les autres, elle les a laissées dans l'ombre discrète du foyer. "Comme il convient".

Question:—Quelle montagne vit la première le soleil, après le déluge?

Réponse:—L'Ecriture nous dit que l'arche de Noé atterrit sur le Mont Ararat en Arménie. Ce pic, le plus élevé du plateau arménien, a une hauteur de 17,000 pieds près. Supposons, si cela peut vous faire plaisir, que c'est cette montagne, qui reçut les premières caresses du soleil après le déluge! D'ailleurs, pour ce que ça importe!

Question:—Veuillez me dire si je puis continuer à vendre des billets sur une carte de loterie quand je sais que le numéro gagnant n'appartient: pour plaire à une amie, j'ai regardé le numéro gagnant. Que faire?

Réponse:—O curiosité féminine, voilà bien de tes coups! Depuis Eve, que de méfaits!

Dans le cas présent vous ne pouvez pas vendre les billets qui restent puisqu'ils ne valent rien. En effet, pour qu'une loterie soit légitime il faut que chaque acheteur de billets ait une chance réelle de gagner un prix! Tel n'est plus le cas pour ce qui vous regarde.

Solutions: Achetez les billets qui restent et gardez le lot; ou, faites fixer par qui de droit, un autre numéro gagnant et vendez la balance des billets.

Question:—Est-il contraire aux rubriques d'allumer cierges, lampes aux autels latéraux durant la célébration de la Sainte Messe à l'autel principal, soit pour honorer la sainte Vierge, ou saint Joseph ou rehausser l'éclat d'une fête?

Réponse:—Nous ne trouvons rien de précis à ce sujet. Cependant, par conclusion, nous pouvons trouver une solution.

Hagy—1,550—parlant de l'Exposition du S. Sacrement dit: "On ne peut pas allumer de cierges devant une statue qui se trouverait près de l'autel de l'exposition; mais on pourrait la faire à un autre autel.

Donc, si pendant l'exposition du S. Sacrement on peut allumer des cierges à un autel latéral, à plus forte raison, durant la célébration de la messe au Maître-Autel, à l'occasion d'une grande fête. "Qui potest plus, potest minus". Les lampes et les fleurs distribuées discrètement aux autels latéraux auront l'effet désiré pour rehausser l'éclat d'une fête.

C'est un manque de goût de surcharger les autels de décorations qui bien souvent déparent au lieu d'embellir.

Question:—Lorsque le Saint-Sacrement n'est pas dans le tabernacle peut-on placer un pot de fleurs sur la pierre sacrée en face du tabernacle?

Réponse:—Hébert dit ceci: "On ne doit pas mettre de fleurs devant la porte du tabernacle renfermant la Ste Réserve." L'ami du Clergé enseigne la même chose. Le cas contraire—celui qui nous occupe—n'est pas mentionné.

Ici encore, procédant par conclusion, nous croyons—nous n'affirmons pas—que l'on peut mettre un vase de fleurs devant le taber-

ABREGE DE LITURGIE

XVIIe

Les VETEMENTS liturgiques.

(Suite)

Bénédiction

Il est prescrit formellement de bénir les ornements nécessaires à la célébration de la messe. Cette prescription doit s'entendre au moins des vêtements du célébrant: amiet, aube, cordon, manipule, étole, chasuble.

Il est préférable de bénir la bourse, le voile du calice, le voile linéaire, la dalmatique, la tunique et la chasuble pliée. Quoiqu'elle ne serve pas à la messe, la chape, selon le sentiment le plus probable, doit être bénie.

Pour bénir les ornements, quels que soient leur nombre et leur nature, on emploie la formule "Benedictio sacerdotalium indumentorum in genere." (Rit. 1925—p. 295.)

Dans notre chronique IVe, nous avons dit quels sont ceux qui ont le pouvoir de bénir les vêtements sacrés. Peuvent donner cette bénédiction: 1o—les Evêques; 2o—les Curés, pour les églises de leur paroisse; les aumôniers ou chapelains, pour l'église dont ils sont chargés; 3o—les prêtres délégués par l'Ordinaire; 4o—les Supérieurs religieux et leurs délégués pour leurs propres églises.

Tout comme les linges sacrés, les vêtements liturgiques perdent leur bénédiction:—quand ils sont tellement usés qu'ils ne peuvent plus décentement servir;—quand ils perdent leur intégrité essentielle dans laquelle ils ont été bénis, par accident ou par une réparation.

Ainsi une aube doit être bénite à nouveau pour s'en servir, quand une manche a été remplacée. Si les parements des manches seuls avaient été détachés, ou encore une Courte dentelle ajoutée au bas de l'aube, l'aube ne perdrait pas sa bénédiction, parce qu'il s'agit d'accessoires sans lesquels l'aube garde son intégrité essentielle. Mais demanderez-vous, si pour laver et repasser une aube, on enlève la dentelle du bas, est-on obligé de la rebénir quand elle sera remontée? Je distingue. S'il s'agit d'une dentelle si peu importante que sans elle l'aube pourrait encore être moralement et décentement employée, il n'y aurait pas lieu de la rebénir avant de s'en servir. "Parum pro nihilo reputatur."

Mais s'il s'agit, au contraire, d'une dentelle montant jusqu'à la ceinture, annihilant ainsi la majeure partie de ce qui constitue l'ornement proprement dit, nous ne voyons pas comment cette fois, sans nouvelle bénédiction, l'on pourrait se servir de l'aube, du moment que privée de sa dentelle elle deviendrait absolument impropre à sa destination. (Ami du Clergé.)

Les vêtements liturgiques perdent encore leur bénédiction: lorsqu'ils sont transformés en d'autres ornements, comme si d'une aube on taille des amiet. Dans ce cas, les nouveaux ornements confectionnés doivent recevoir une nouvelle bénédiction avant d'être employés à leur usage liturgique.

Il est inutile d'ajouter que les vêtements liturgiques exposés en vente publique ou employés à des usages profanes, perdent leur bénédiction.

Soin à prendre des ornements.

Benoît XIII a donné les avis suivants: "Les vêtements sacrés ne seront ni déchirés, ni troués, encore moins sales. On tolère la pauvreté, mais non la malpropreté.

"L'aube qui sert journellement à une seule personne sera changée toutes les quatre semaines, l'amiet deux semaines.

"Les ornements, selon qu'ils seront plus ou moins précieux, auront leur casier séparé, où ils seront étendus. Les chasubles ont leurs armoiries spéciales. Dans les tiroirs, on met du papier pour couvrir le fond. La chasuble est accompagnée de l'étole, du manipule, de la bourse, du voile, et s'il y a lieu, de la housse du Missel. Que les chasubles ne soient ni chiffonnées ni mal pliées. Si elles étaient en or ou en argent, on placerait dessous une étoffe ou du papier, afin d'éviter le frottement.

"Les chapes, surtout si elles sont brodées en or ou en argent, doivent être étendues dans une grande armoire ou suspendues à une tringle.

"On ne les pliera pas de haut en bas, mais en travers, afin de ne pas nœder d'un autel ne renfermant pas le S. Sacrement.

Cependant il nous semble qu'il serait préférable de ne pas le faire par respect pour les onctions que l'Evêque a faites en consacrant la pierre sacrée, par respect pour les reliques qui y sont enfermées.

B. B.—Ces deux dernières réponses sont de notre liturgiste. **Filipo.**

LE PREDICATEUR DE NOTRE-DAME

DEVANT LE PERE SAMSON
ET L'OMBRE DE LACORDAIRE.

L'univers des âmes tient dans le vaisseau de Notre-Dame; vaisseau à la coque de pierre sculptée, ancré dans le ciel avec son immobile mâture de contreforts, de tourelles et de clochetons... Cette foule attend, silencieuse, l'heure où parlera le R. P. Samson, prêtre de l'Oratoire.

Elle est la gamme qui monte, nuance par nuance, du doute le plus profond à la plus haute espérance. Je vois en quelques mains l'imitation de Jésus-Christ, ou les grains du chapelet et, en quelques autres, des livres ou des journaux profanes; là, un roman sur le spiritisme; ailleurs, une revue francobritannique avec croquis humoristiques; ici, **Comœdia** ouvert à la page d'un article sur Adrienne Lecouvreur; là encore **Le Temps** où je lis, de loin, les lignes que M. Paul Souday consacre à Moréas et Victor Hugo.

Les autres cachent leur âme dans le recueillement de leur scepticisme ou de leur foi; et chacun, en ce pullulement des êtres, est seul.

Quel auditoire, combien différent de ces réunions publiques agitées d'instincts et gonflées du dogmatisme imbécile de leurs idées. Si la vérité ne se trouve qu'à tâtons ce n'est point dans un tumulte qui désagrége l'intelligence. Impies et pieux ont, là, conscience de leur commune faiblesse d'esprit; ils se taisent pour que cette vérité ait en eux une voix plus claire.

La vérité! C'est le mot que, dans sa première conférence, prononça en cette cathédrale le grand Lacordaire: "Assemblée, que me demandez-vous? La vérité! C'est donc que vous ne l'avez pas en vous-même et que vous la cherchez!" Et tous de s'éblouir au premier éclat de cette éloquence. Pendant ces heures où la chaire métropolitaine reste vide, c'est l'image du Dominicain qui s'y profile.

Il apparaît long et mince dans la robe blanche qu'a peinte Théodore Chassériau; ses mains, retombées, se croisent sur le scapulaire de laine; le manteau noir, qui cerce les épaules, repousse, comme au lurin, la pâleur du visage émacié, une lumière est dans ses yeux; et au cœur de ceux qui le lisent, ses paroles arrivent violentes et tumultueuses dans le silence du passé mort.

Mais voici que le R. P. Samson, une mozzette à boutons rouges sur le surplus; il est grand; la tête élançée est fière; il a posé d'un geste nerveux ses mains sur le velours de la chaire; il s'agenouille; il prie.

Maintenant, il parle; sa voix a une harmonieuse pureté; elle a souvent une gravité de contralto; elle rythme et infléchit lentement les phrases avec un art qui suit la nuance; la musique est belle, elle est plus sereine que sensible.

Le Père définit l'Eglise: une société enseignante et disciplinaire qui est de fondation divine, mais que composent des hommes; ces hommes ont leurs faiblesses humaines, l'Eglise n'en doit point être avilie. La doctrine est éternelle et immuable comme Dieu; son application imparfaite, ne la déprécie pas. Que l'on reconnaisse l'humanité de l'Eglise comme sa divinité, et nul n'aura à se moquer ni à se scandaliser. L'orateur, avec loyauté, a proclamé qu'il craignait également les historiens complaisants et les détracteurs, et il a souhaité que les juges de l'Eglise aient l'égale qualité qu'inspirent l'indulgence, la modestie et l'exacte science de l'homme.

Tout le discours du Père Samson est aéré par un souffle de franchise et de sincérité, et cela est une séduction. Le relativisme qu'Einstein a mis à la mode est devenu pour le prédicateur une arme de combat; il incline la raison à une sorte de défiance et de scepticisme, et il lui fait reconnaître qu'il ne faut point nier la vérité, ni la justice, ni la bonté, si elles ne sont pas dans le monde à l'état pur. A vrai dire, l'argumentation du Père Samson déchire l'étoffe. Le chaperon ne doit pas être plié.

"Chaque fois qu'un de ces ornements sera tiré de son armoire, on mettra dessous un linge ou un feutre, et s'il devait rester longtemps à l'air, on le couvrirait d'une housse convenable.

"Quand ils auront servi, on prendra les mêmes précautions avant de les rentrer dans leurs armoires. On ne saurait trop blâmer la négligence de certains ministres qui, en se déshabillant, jettent les ornements sacrés sans attention.

"Les vieux ornements qui ne peuvent plus être recommandés ne doivent pas être livrés à un usage profane. La décence veut qu'on les brûle, et les cendres en seront jetées à la piscine." (Hébert). **"Filipo."**

8 juin 1926.

VIENT DE PARAITRE

Le Catéchisme des Droits Divins dans l'Ordre Social. Au Bureau de la Ligue Apostolique: à Paris, 88 bis, Boulevard de la Tour Maubourg et dans les principales librairies. Brochure de 64 pages. Prix 2 fr. 50, port en sus.

Pour répondre à une demande très instante de la Semaine Catholique, organisée à Paris par la Ligue Apostolique (31 Janvier au 4 Février 1926) le R. P. Philippe ancien Professeur de théologie et Fondateur de la Ligue publie un Catéchisme des Droits souverains de Dieu et de Jésus-Christ sur toutes les Nations et sur tout l'Ordre Social.

Cette brochure constitue un inappréciable document. Au témoignage de plusieurs théologiens; c'est le commentaire le plus lucide et le plus décisif de l'Encyclique "Quas primas". C'est un ouvrage que chacun devrait posséder et dont, de l'avis d'un Juriste éminent, il devrait faire son livre de chevet.

M. J.

POUR PARAITRE BIENTOT:

La Semaine Catholique:—Conférences et Rapports présentés à la Semaine Catholique organisée par la Ligue Apostolique, du 31 Janvier au 4 Février 1926.—On souscrit au Bureau de la Ligue Apostolique, 88 bis, Boulevard de la Tour-Maubourg, Paris-7e.

Qu'est-ce que se résigner? C'est mettre Dieu entre la douleur et soi. **Madame Swetchine.**

Max Frantel.

(Comœdia.)

On donne trois noms principaux à notre douce et savante prière: on l'appelle le Psautier de la sainte Vierge, on lui donne aussi très souvent le nom de Couronne, enfin, elle est universellement connue sous le nom de Rosaire.

Mgr Gay.

Excursion à l'Ile d'Anticosti

par le vapeur "RICHELIEU", organisée par

L'Association Chorale St-Louis de France

Avec visite des Caps Trinity et Eternité sur le Saguenay et arrêt de cinq heures à l'Ile d'Anticosti, d'une heure et demie à Tadoussac et de cinq heures à la Malbaie.

DEPART—Lundi le 28 juin à 1.30 p.m. (heure avancée).

Retour—vendredi le 2 juillet à 2.30 p.m.

Concerts, comédies et opérettes durant le voyage.

Prix du billet, comprenant passage, cabine extérieure (deux par cabine) et repas, y compris le repas du vendredi midi: \$53.50 pour adultes: \$26.75 pour enfants de 5 à 12 ans.

La Direction se réserve le droit de refuser l'admission à qui que ce soit, à sa discrétion, en remboursant le prix payé pour le billet.

Pour autres détails, s'adresser à H.-E. BACHAND, 120a, Notre-Dame, Les Trois-Rivières, P. Q.

PRIX SPECIAUX

Pour récompenser de façon utile et agréable les écoliers ou écolières qui ont bien travaillé, vous ne pouvez mieux faire que de leur offrir quelques-uns des ouvrages canadiens suivants:

POUR GARÇONS SERIEUX

Notre Maître le Passé, par l'abbé Groulx	0.75
Chez nos ancêtres	0.35
Le Bréviaire du patriote, Mgr Paquet	0.25
La Justice (Semaine Sociale des Trois-Rivières)	1.00
Energies rédemptrices, par Hermas Bastien	0.60
Préparons les cadres, Antonio Perreault	0.35

ROMANS CANADIENS

La fin d'un traitre, par Eugène Achar	0.25
Le Trésor de l'Ile-aux-Noix	0.75
La Terre vivante, par Harry Bernard	0.75
La Sève immortelle, par Laure Conan	0.75
Comme Jadis, par Magali Michelet	0.75
Un cœur fidèle, par Blanche Lamontagne	0.75
L'appel de la race, par Alonie de Lestres	0.00

RECITS ET NOUVELLES

Chez-nous et chez nos gens par Adjuitor Rivard	0.60
Les Rapallages, par l'abbé L. Groulx	0.25

POESIE

Les Trois lyres, par Blanche Lamontagne	0.75
La vieille maison	0.90
La moisson nouvelle — (paru en juin)	0.75

POUR LES PLUS JEUNES

Comment ils ont grandi, par Joyberte Soulanges	0.60
Dollar	0.35
Perrine et Charlot, par Marie-Claire Daveluy	0.75
Le filleul du roi Grollo	0.75

Tous ces ouvrages sont EXCELLENTS; vous pouvez les commander les yeux fermés.

UNE REMISE DE 20% VOUS SERA ACCORDEE SI VOUS MENTIONNEZ LE "BIEN PUBLIC".

LIBRAIRIE D'ACTION FRANCAISE LTEE

1735, RUE ST-DENIS,

MONTREAL

?QUAESITA?

I—Nos lecteurs sont invités à nous poser des questions sur des points de liturgie de doctrine ou même d'Histoire.

II—Prière de poser les questions de façon aussi claire et aussi brève que possible.

III—Ne pas poser plus de deux questions à la fois.

IV—Garder pour le confesseur ou le Directeur de conscience les questions d'ordre trop intime.

Question:—Je désirerais faire mon jubilé et je ne sais comment m'y prendre, auriez-vous la bonté de me renseigner?

Réponse:—Si vous habitez la campagne, vous devez faire vingt visites à votre église paroissiale. Les visites prescrites sont au nombre de quatre par jour. Chaque visite consiste à entrer dans l'église et à y prier pendant quelques temps aux intentions du Souverain Pontife. D'ordinaire une dizaine

du chapelet ou 5 pater, ave et gloria, suffisent. Il n'est pas nécessaire de mettre un long intervalle entre chaque visite; les quatre peuvent se faire de suite pourvu qu'à chaque fois il y ait réellement entrée et sortie de l'église.

Chaque personne peut gagner deux fois l'indulgence du jubilé: une fois, pour elle-même, une autre fois pour un défunt déterminé.

Question:—Puis-je faire ma

PAGE DE SHAWINIGAN ET DE GRAND'MERE

MAGNIFIQUE CON-
CERT DE LA CHO-
RALE DES T.-R.

(De notre correspondant)
Chutes Shawinigan, 8. — C'est devant une salle comble et un auditoire d'élite que la Chorale de la Cathédrale des Trois-Rivières a donné mardi soir dernier, à la salle du Poste No 1, son premier concert à Shawinigan Falls. Le résultat a été superbe à tous points de vue, et nous n'avons nul doute que tous ceux qui ont eu l'avantage d'assister à ce récital en ont remporté une excellente impression.

Les chanteurs trifluviens, sous l'habile direction de leur dévoué directeur, M. l'abbé Turcotte, ont exécuté en artistes les différentes pièces au programme qui était très varié et qui comportait des morceaux d'exécution parfois très difficile. La chorale suit rendre toutes ces pièces avec un rythme parfait, en observant les plus fines nuances; aussi les chanteurs furent-ils chaleureusement applaudis par leurs auditeurs dont ils avaient, dès le début, conquis la sympathie et soulevé l'enthousiasme. Pour se rendre au désir de l'auditoire, manifesté par des applaudissements nourris, la Chorale dut exécuter de nombreux rappels, et chaque fois elle obtint le même succès d'ailleurs bien mérité.

Parmi les pièces qui furent tout particulièrement goûtées, il convient de mentionner: Les Marins de Kermor, de Saint-Saëns, qui, bien que d'exécution très difficile, fut rendue d'une façon impeccable, et en solo, M. Evariste Hébert sut faire valoir toute la richesse et la puissance d'une belle voix de ténor. "Il est bel et bon, bon bon, mon mary" et "La cigale et la fourmi", deux très jolis morceaux rendus par le chœur à dix voix, furent également très appréciés et, vigoureusement rappelés. Puis pour clore le programme, la Chorale exécuta avec un remarquable brio, l'incomparable pièce de Rillé: "Les Martyrs aux arènes", qui fut le digne couronnement de ce magnifique récital.

M. le Dr Ls-Georges Godin, qui était également au programme, fut pour nous, qui avions le plaisir de l'entendre pour la première fois, toute une révélation. M. le Dr Godin possède une superbe voix de baryton, au timbre chaud et sympathique, et dans l'interprétation des chansons qu'il a su rendre à ravir il s'est taillé un beau succès. Aussi a-t-il été chaudement applaudi et rappelé à maintes reprises.

En résumé, ce récital de chant donné par la Chorale de la Cathédrale, avec le concours de M. le Dr L.-G. Godin, a été, nous le répétons, un succès sur toute la ligne. Ce succès, il est dû en grande partie à M. l'abbé J.-G. Turcotte qui sait diriger sa Chorale avec une admirable maîtrise et qui, grâce à un inlassable dévouement, est parvenu à en faire l'une des meilleures organisations du genre de toute la province.

En terminant, nous ne pouvons qu'exprimer un vœu: c'est qu'il nous soit encore donné d'entendre ici les artistes trifluviens. L'accueil qu'ils ont reçu du public shawiniganais à l'occasion de leur première visite, et l'enthousiasme qu'ils ont suscité chez ceux qui ont eu l'avantage de les entendre, leur assurent de nouveaux succès.

La soirée de mardi était sous le distingué patronage de M. A.-E. Guillemette, M. P.P., pour St-Maurice, et de Mme Guillemette. Dans l'assistance, on remarquait: MM. les abbés Emile Cloutier, curé de St-Pierre, J.-H. Mélançon, curé de la Baie Shawinigan; L.-P. Méthot et D. Grenier, vicaires à St-Bernard; J.-I. Cossette et H. Mattheu, vicaires à St-Pierre; E. Boutet et L. Paquin, vicaires à St-Marc; L. Rompré, vicaire à la Baie Shawinigan; Albert Tessier, du Séminaire des Trois-Rivières; le Rév. Père U. Arcand, des Missions Étrangères de Paris; MM. les abbés E. Lamy et J. Mongrain, de Grand'Mère, les RR. Frères Alfred-Marie-Joseph, directeur du Collège du Sacré-Cœur à St-Marc, Clémentin et Albert, du Collège de l'Immaculée-Conception, Elphège, directeur du Collège de Grand'Mère, etc.

Il nous fait plaisir d'adresser un grand merci à Mlles Jacqueli-

REVUE DES
CADETS DU
SACRE-COEUR

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 8. — Les Cadets du Collège de notre ville, sous la conduite des Révérends Frères de l'Instruction Chrétienne ont passé en revue ces jours derniers devant le Capitaine Migneault, de Québec, officier en charge de l'inspection des cadets du district de Québec.

Nos jeunes militaires ont reçu des félicitations de la part de l'Inspecteur, lequel a fait don au cadet le plus méritant d'une magnifique médaille en bronze de la fondation Strathcona.

Le Capitaine Migneault s'est déclaré enchanté de la tenue de nos jeunes gens et appuyé surtout, sur les succès remportés dans leur mouvement d'ensemble. Ces félicitations s'adressent en même temps à leur Sergent-Instructeur M. René Decroix, et une grosse part de ces succès est dû au bon travail du directeur de l'Institution le Rév. Frère Elphège-Marie dont nos jeunes militaires sont sous le contrôle direct.

Nos cadets forment trois compagnies distinctes les Compagnies A, B, et C. Le Colonel est M. Maurice Brunelle, l'Adjudant N.-Hervé Raiche, et les commandants de chaque Compagnie sont, pour la Compagnie A, M. Noël Proulx, pour la Cie B, M. Arthur Lamarche et pour la Compagnie C, M. Robert Groudin.

Chaque Compagnie possède un effectif de 100 membres.

La Fanfare des Cadets, comprenant 65 musiciens, sous la direction du Rév. Frère Simon a paradié avec nos jeunes militaires, et nous a fait honneur par ses succès à la parade et l'exécution de leur musique.

FACHEUX ACCIDENT

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 8. — La fillette de M. et de Mme Martin F. Lawless s'est accidentellement cassé un bras en tombant, alors qu'elle était à jouer ces jours derniers. La jeune fille devra garder la chambre durant plusieurs semaines pour se remettre de ce fâcheux accident.

AU MARIAGE D'UN AMI

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 8. — Un parti de musiciens et de musiciennes de cette ville composé de Mlles P. Villemure, Georgianna Gamaelle et de MM. Edgar Hogue et O. Lemay sont allés prêter leur concours pour le programme de chant et de musique au mariage d'un ami à Almaville, ces jours derniers.

ne Dumont, Marielle Bouvette, Marie-Berthe Nourry, Germaine, Berthe et Rose-Alma Longval, qui en prêtant leur concours aux organisateurs de cette belle soirée ont contribué à en assurer le succès.

Nous donnons ci-après le programme de la soirée:

- 1—(a) Un jour l'envie m'a pris de désertir la France.
- (b) C'est dans Paris, y-a-t'une brune (à 4 voix inégales)
- (c) Le Retour du troupeau

Muller
La Chorale de la Cathédrale

- 2—(a) Sérénade à Lina
- (b) En venant de Lyon
- M. le Dr Ls-Geo. Godin
- Trois chansons du XVIIIème siècle harmonisées à 3, 4 et 5 voix inégales.

- 3—(a) Quand je vais au jardin d'amour
- (c) Ça fait peur aux oiseaux
- (d) From every earthly pleasure
- Listz
La Chorale

- 4—(a) Bois épais
- (b) Lizette
- (c) Dedans une plaine
- Extrait de "Vieilles chansons pour les cœurs sensibles"
- M. le Dr Ls-Geo. Godin

- 5—(a) Les Marins de Kermor
- Saint-Saëns
- Soliste: M. Evariste Hébert.
- (b) In nomine Jesu
- Handl
- (c) Cantique à la madone,
- Casimiri

La Chorale

- 6—Deux quatuors des XVIe et XVIIe siècles à 3 voix inégales.
- (a) Il est bel et bon, bon, bon, mon mary.
- (b) Quand mon mary vient de dehors
- Orl Lassus

- 7—(a) La Cigale et la Fourmi,
- Gounod
- (b) Les Martyrs aux Arènes,
- M. de Rillé
- La Chorale de la Cathédrale.

M. L'ABBE J.-I.
COSSETTE CURE A
ST-MATHIEU

(De notre correspondant)
Chutes Shawinigan, 8. — M. l'abbé J.-I. Cossette, vicaire à St-Pierre, vient d'être nommé curé à St-Mathieu, de St-Maurice. Ce n'est pas sans un sincère regret que nous avons appris cette nouvelle, mais nous n'en félicitons pas moins chaleureusement M. l'abbé Cossette de sa nomination.

M. Cossette laissera ici de nombreux amis qui ne l'oublieront pas et qui seront toujours heureux de le revoir.

UNE FETE A
M. L'AUMONIER

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 8. — Mardi dernier était grande fête au Collège des Frères de l'Instruction Chrétienne de cette ville. Le personnel enseignant et les élèves de l'Institution fêtaient avec grand éclat la fête patronale de M. l'Aumônier, l'abbé Eugène Lamy.

Une magnifique adresse fut lue à M. Lamy qui y répondit en termes fort bien dits.

A cette occasion nos petits écoliers chômèrent l'après-midi, comme d'habitude.

MISE AU POINT

(De notre correspondant)
Chutes Shawinigan, 8. — Dans un article publié en première page d'un journal local la semaine dernière, sous le titre: "Les Elections municipales", il était dit que M. l'échevin Lucien Bourassa avait décidé de ne plus briguer les suffrages des électeurs du quartier St-Marc depuis quatre ans.

M. l'échevin Bourassa, que nous avons vu à ce sujet, a énergiquement démenti cette nouvelle en nous affirmant qu'il n'a aucunement l'intention de se retirer de l'arène municipale. M. Bourassa sera donc encore cette année candidat à l'échevinage pour le Quartier No 4.

SUR L'HEURE AVANCEE

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 8. — A partir de mardi dernier, premier juin, Grand'Mère a définitivement adopté l'heure avancée, à l'exception des offices religieux à l'église St-Paul et à St-Jean-Baptiste et dans les écoles de la ville. Il est tout probable que les offices religieux seront mis sur l'heure avancée aussitôt la fermeture des écoles, vers le 20 juin.

ARRIVEE DE NOTRE
NOUVEAU CURE

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 8. — Notre nouveau curé M. l'abbé Hormidas Trudel, ancien curé d'Almaville a pris définitivement charge de la paroisse St-Paul de la Grand'Mère, mardi le premier juin dernier. Il est arrivé à Grand'Mère mardi après-midi, accompagné d'une suite de plusieurs centaines de ses anciens paroissiens qui sont venus le conduire jusqu'à Grand'Mère.

A notre nouveau pasteur nous souhaitons la plus cordiale bienvenue.



USTENSILES DE CUISINE

En fer blanc, Aluminium et granit à des prix spéciaux.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Ciment Portland Canada, Papier à couverture, Tôle galvanisée, Peinture, Vitres, etc.

Henri Nobert Ltée

38, RUE DES FORGES,

LES TROIS-RIVIERES,

(En face du Marché)

Téléphones 401-402

POUR L'ORGANISATION
DU RALLIEMENT
DES ZOUAVES

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 8. — Les Zouaves de notre ville ont formé récemment un Comité central et des sous-comités en rapport avec l'organisation du grand Ralliement des Zouaves du Canada qui aura lieu au commencement de juillet. Le Comité central est composé de MM. Robert Pinard, Président, Victor Bourassa, secrétaire, et de MM. Arthur Beaulieu, Fred Villemure, Willie LaBrie, Denis St-Arneault et Thos. Sigman.

Les sous-comités sont les suivants: Comité des Finances: M. Victor Bourassa, Président; Comité de la Cantine: M. Fred Villemure, Président, avec MM. Jos. Deschamps, Aimé Mélançon, Jos.-A. Mattheu, Antonio Morin, Adolphe Marconiller, Emile Bussières, Arthur Grenier, Zéphirin Bordeleau, Charles Champagne, Evariste Fardard, Eugène Garneau et Rémi Hébert; Comité de la musique et de nos offices religieux: M. Willie LaBrie, Président; Comité des discours: M. Thos Sigman, Président; Comité de la parade: M. Denis St-Arneault, Président; Comité des terrains et des jeux: M. Arthur Beaulieu, président.

L'organisation de la manifestation sera poussée activement car l'on veut faire un succès de cette fête.

EPURATION

(De notre correspondant)
Chutes Shawinigan, 8. — Samedi matin, le Chef de Police J.-N. Longval et le capitaine Arthur Loranger opéraient l'arrestation d'une femme de cette ville accusée d'avoir tenu une maison de désordre sur l'Avenue Hemlock. Remise en liberté samedi soir, après avoir versé un assez fort cautionnement, la personne en question préféra quitter la ville plutôt que de comparaître en cour.

AU CONSEIL
MUNICIPAL

(De notre correspondant)
Chutes Shawinigan, 8. — La séance régulière du Conseil municipal a été tenue mercredi soir sous la présidence de M. l'échevin Henri Dessaulles, maire suppléant, en l'absence de Son Honneur le Maire Dr J.-A. Dufresne.

Le secrétaire donne lecture du rapport de la votation sur le referendum au sujet de l'avance de l'heure qui a été tenu ici jeudi dernier, 27 mai. Les contribuables se sont prononcés en faveur de l'heure d'été par une majorité de 163 voix sur un total de 657 votes enregistrés.

Copie d'une résolution à cet effet, adoptée par le Conseil, sera adressée au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour lui demander de ratifier l'avance de l'heure ici afin que l'heure d'été soit reconnue comme étant officielle, dans les limites de notre cité, durant la période du 1er juin au 26 septembre.

Octroi à l'Ecole Technique

Sur proposition de M. l'échevin Lucien Bourassa, secondée par M. l'échevin Elzéar Lavergne, le conseil décide de renouveler à l'Ecole Tech. la subvention de \$1000.00 qu'il a déjà accordée à cette institution les années précédentes.

Prix aux écoles

La ville donnera encore cette année à chacune des écoles suivantes: Collège de l'Immaculée-Conception, Collège du Sacré-Cœur à St-Marc, Académie St-Bernard, Convent des RR. SS. Ursulines, Convent des RR. SS. Grises à St-Marc, Convent des RR. SS. Dominicaines du Rosaire, Ecole Technique et Ecole anglaise, un prix d'une valeur de \$10.00. Ces prix seront décernés sous forme de médailles portant les armes de la cité, aux élèves les plus méritants de nos diverses maisons d'enseignements.

Convention des Chefs de Police

Le Chef de Police, M. J.-N. Longval, a été autorisé à assister à la convention de l'Association des Chefs de Police du Canada, laquelle sera tenue à London, Ont. les 16, 17 et 18 juin courant.

Soumissions pour charbon

Des soumissions ont été reçues de C.-H. Flamaud & Cie et de la Cie de Bois et Charbon pour le charbon bitumineux employé par la Corporation. Ces soumissions ont été ouvertes par M. J.-H. Valiquette, gérant municipal, à la

dernière séance du Conseil. Les prix soumis étaient les suivants: C.-H. Flamaud & Cie: Charbon bitumineux 3-4" \$7.80 la tonne; 2" \$7.95 la tonne; La Cie de Bois et Charbon: charbon bitumineux 3-4" \$7.50 la tonne.

Le contrat pour la fourniture de ce charbon a été accordé à la Cie de Bois et Charbon dont la soumission était la plus basse.

Liste électorale municipale

Le Conseil a accepté la liste électorale municipale telle que préparée par le bureau du greffier. Cette liste sera utilisée lors des prochaines élections municipales qui auront lieu ici en juillet prochain, et les

Thé dont la saveur est une révélation.

C'est la pureté et l'arome du

THE
"SALADA"

qui lui ont valu son immense popularité.

Etiquette brune, 75c. Mélange Orange Pekoe, 85c.

Pourquoi Êtes-vous Souffrant?

Les impuretés dans le système sont la cause de la plupart des maux communs. Ces impuretés ne peuvent être expulsées que lorsque les organes sont en bonne condition. Le

NOVORO

Du DR. PIERRE

a la réputation d'agir sur ces organes, les aidant à rejeter les matières empoisonnées, et inutilis.

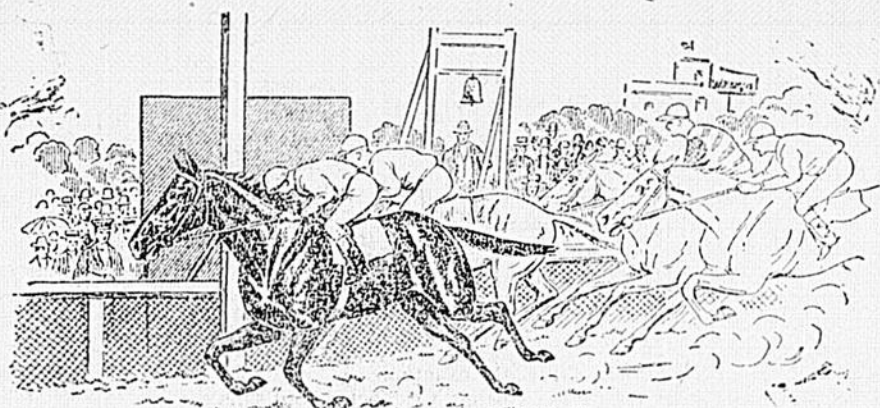
La Première Bouteille Prouvera Son Mérite. C'est un vieux remède herbeux ne contenant que ce qui fera du bien au système.

Ne le demandez pas aux droguistes, il n'est fourni que par des agents spéciaux. Pour plus de renseignements, adressez-vous à

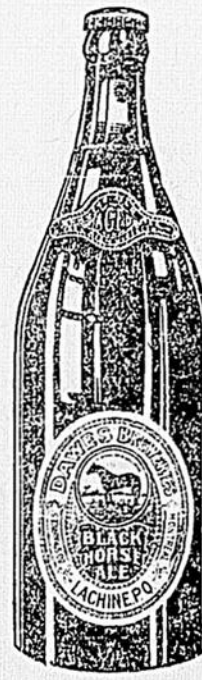
DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.

2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.

(Déposé libre de tous droits au Canada.)

Fameuse Course et Fameuse
BIÈREPrix du
Jockey Club

Le Prix du Jockey Club est le Derby français. La course a lieu à Chantilly, près de Paris, sur une piste de 2,400 mètres (1 1/2 milles), pour poulains et pouliches de trois ans. En 1925 le cheval gagnant a rapporté \$86,280 à son propriétaire. Il y eut trois arrivées tête à tête en 1882, 1886 et 1903 comme gagnants, et une autre en 1875, pour deuxième place. Temps environ 2.33.



Toujours
Première

DAWES

BLACK HORSE

Bièrre naturelle très bien vieillie

Plus de 100 ans d'expérience dans chaque bouteille

SCIEZ

avec une scie

SIMONDS

Garde plus longtemps son tranchant. Coupe plus facilement. Scie plus vite.

SIMONDS CANADA SAW CO. LTD.

MONTREAL
VANCOUVER, ST-JEAN, N.D., TORONTO



DE TOUT UN PEU

POESIE DES FEUILLES

Splendeur des bois de mon pays,
Vous toutes, les feuilles que j'aime
Et dont le Nord échoit le poème,
Lorsque sont mûrs les blonds maïs,
Combien nombreuses, les jours gris,
Dans les sentiers le vent vous sème,
Vous toutes les feuilles que j'aime,
Splendeur des bois de mon pays!

Vous n'êtes plus l'orgueil des chênes,
Des érables et des bouleaux
Qui chantaient le long des eaux
Et dans le clair lointain des plaines,
Mon âme, ô feuilles, sent vos peines
Et suit vos deuils sur les coteaux,
Pleurant la grâce des bouleaux
Et le hautain regret des chênes.

Vous étiez la gloire de juin,
Le frais manteau des forêts vertes...
O feuilles qui tombez inertes
Comme un oiseau blessé soudain,
Vos tons de rouille et de tanin
Affligent les routes désertes,
Manteau souillé des forêts vertes,
Feuilles mortes, gloire de juin!

Albert Ferland.

(«Les Horizons»)

::: LA GRAPHOLOGIE :::

CONDITIONS:—10, Ecrire sur du papier non réglé; 20, Toute lettre destinée à l'étude graphologique devra contenir deux pages d'écriture, et devra être rédigée et pensée par celui qui l'envoie, et non copiée; 30, .25 sous pour avoir une analyse dans le journal; 40, .50 sous pour toute analyse envoyée à l'adresse personnelle. Puis... attendre patiemment son tour.

NOTE:—Je retournerai volontiers les manuscrits, à ceux qui le préféreront ainsi; il faudra, dans ce cas, joindre à votre envoi, une enveloppe affranchie.

Sybil SOLITI.

Loulou:—Est gaie comme pin-
son et elle a le cœur léger comme
papillon. Ce qui ne veut pas dire
précisément qu'elle soit étourdie.
Mais qu'elle est jeune et bien de
son âge. C'est une nature riche et
gaie, elle prend la vie par son beau
côté, et à toute chose elle sait
voir de la beauté. Elle est franche et
simple. Un peu mutine mais pleine
de tendresse aussi pour ceux qu'elle
aime. Il lui arrive parfois d'avoir
ses impatiences mais cela comme
c'est venu: en courant. Elle est
affectionnée et bonne. La fille
du logis n'a pas toujours bride
abattue, on la retient assez bien.
Vive, pétulante. Un peu d'esprit de
contradiction, pas d'entêtement
et généralement bienveillante.
L'ordre ne la fatigue pas; elle
est plutôt "roger bon temps" et
ne cherche pas midi à quatorze
heures. L'initiative est très faible,
et le jugement n'est pas encore très
sûr.

Suzanne — Est une jeune fille
fraude, mais qui ne s'épanche pas
facilement et ne laisse voir son
cœur qu'à un petit nombre. Elle
est aimable, gaie, sans tapage. Elle
ne manque pas d'énergie, mais
la volonté n'est pas des plus tenaces.

Elle a du jugement et un cœur
sensible et tendre. Elle est fidèle
dans ses amitiés. C'est une nature
droite sur qui je crois l'on pourra
compter. Aime assez la discussion.
C'est une deductive qui sait rai-
sonner. De l'ordre et du goût.
Princesse bleue: — A un petit
caractère indépendant, qui se laisse
aller au gré du vent. Elle a beau-
coup de qualités et bien aussi quel-
ques défauts. Un peu vaniteuse
je crois, mais pas énormément.
C'est son miroir qui fait ça. Il faudra
le tancer, n'est-ce pas, princesse?
L'ordre n'est pas sa meilleure amie.
et princesse bleue se dit parfois
qu'un beau "désordre" n'est pas
après tout, si vilain à voir. Mais
Princesse bleue se corrigerait plus
facilement de ses défauts si elle
"voulait", car elle est intelligente
cette enfant, mais elle ne veut pas
encore assez bien. Elle a un petit
caractère vil, parfois emporté. Oh!
pas longtemps, un mouvement,
puis c'est passé. Elle a beaucoup
d'imagination et le jugement s'é-
quilibrera assez facilement. Beau-
coup de puissance d'assimilation.
(Je me permets de reproduire votre
prose m'en voulez-vous?)

Sybil SOLITI.

Les Modes Masculines

C'est un fait incontestable: on
devine dans les projets des tail-
leurs ou de la confection une re-
cherche nouvelle d'une élégance
précise.

De tous côtés on s'ingénie à créer
un type de veston-habillé. Cette
nécessité paraît essentielle.

Nous portons peu la jaquette,
c'est entendu, mais pour des visites
d'affaires, pour les relations mon-
daines, il est nécessaire de posséder
une tenue habillée qui ne soit pas
un costume d'apparat, mais qui se
distingue nettement du veston
courant. De trois heures à cinq
heures de l'après-midi, la plupart
des jeunes gens ne sont pas "ha-
billés", au sens correct du mot.

L'idée première qui vint à nos
tailleurs fut d'entourer les contours
d'un veston noir par une ganse,
une bordure soyeuse. Les vestons
prennent ainsi une apparence plus
relevée grâce à ces lignes brillantes
qui sillonnent non seulement
le veston, mais le gilet croisé. Une
idée heureuse fut de répéter ce
reflet soyeux en bordure le long du
pantalon. Tel est le premier style
du veston habillé.

Un autre tailleur imagina de
composer une tenue qui fut à la
fois veston et jaquette, ou plutôt

une sorte de compromis entre les
deux. Imaginez un vêtement à
taille marquée montrant, devant,
des pans arrondis assez longs et
derrière, une fente médiane mais
sans boutons bien entendu. C'est
ce qu'on appelle la "daadyne".
Plusieurs modèles illustrent nos
réunions mondaines. On peut même,
par fantaisie, dresser ce costume
dans des étoffes gris fer ou gris
fumé.

Le troisième type de tenue demi-
habillée c'est le veston croisé.
Mais il a fallu, pour le relever
à cet apostolat, lui donner un profil
spécial. Ce veston croisé sera court,
tout au moins assez court pour
que ses pans rejoignent exacte-
ment la courbure des hanches du
pantalon. On ne doit plus voir de
ressauts entre les pans du veston
et le pantalon qu'il recouvre.

Les revers sont largement dé-
coupés et à pointes aiguës. Gilet de
même tissu, droit cette fois, pour
ne pas trop "engourdir". Ce veston
croisé est fermé par deux lignes de
deux boutons très rapprochés, alors
que les types ordinaires montrent
deux lignes de trois boutons di-
vergeants.

Autre genre de veston habillé:
voici l'assemblage plus fantaisiste
d'un veston marron dont la trame
est parsemée de fils de soie associée
à un pantalon présentant un tissage
si mêlé de ces mêmes fils qu'il re-
vêt une sorte d'apparence métal-
lique.

Il faut se féliciter en tout état
de cause de ces recherches, qui en-
richissent plaisamment notre gar-
de-robe.

On s'est demandé avec curiosité
si les célèbres "Oxford's Trousers",
les fameux pantalons-sacs inventés
par un Anglais facétieux, en ma-
tière de plaisanterie, allaient s'im-
planter chez nous.

Il n'en est rien, fort heureuse-
ment. Nous ne verrons pas les élé-
gants du boulevard marcher avec
ces petits ballonnets autour des
chevilles. Cependant il est difficile
de se soustraire à leur influence et
nos pantalons cet été seront larges,
non pas aux lanchies, mais à hau-
teur du genou. Ils se rétréciront sa-
gement au bas pour ne pas dépas-
ser les dimensions 22, 24, 26.

Veston croisé très court et pan-
talon large au genou donneront
tout de même à nos modes estivales
une silhouette très nouvelle.

Il se confirme que les dessins
géométriques dont on a tant abusé
sur nos tissus passeront de mode. Il
est certain que des excès regretta-
bles ont été commis dans cette voie.

Les tissus à la mode seront ani-
més de dessins plus réguliers, plus
petits, plus classiques.

La tendance qui paraît s'affirmer,
c'est de mêler dans la trame une
proportion de plus en plus élevée
de soie artificielle.

Enfin, on attend avec impa-
tience la réalisation pratique des
tissus de laine artificielle.

On sait que depuis quelques
années des procédés ingénieux sont
mis en œuvre pour créer la laine
synthétique. La Viscose suisse se-
rait sur le point, dit-on, de lancer
le produit fabriqué. La soie de
Givert posséderait également un
brevet pour un tissu de laine
artificielle. Une usine serait com-
plètement équipée en Italie, une
autre en Australie.

C'est la cellulose modifiée, tra-
vaillée, qui sert de base à la laine
artificielle. Mais on n'emploie pas
seul ce produit. On le mêle à la
laine naturelle dans une proportion
variable et assez importante d'ail-
leurs.

Il n'en ressort pas moins que les
tissus diminueraient de prix et
cesseraient peut-être de planer dans
les cours élevés que nous vaut la
hausse de la livre.

Attendons avec patience ces
temps heureux, capables de galva-
niser à nouveau notre dandyisme re-
naissant.

Le smoking triomphe définitive-
ment. Nous les rencontrons non
seulement au théâtre, mais à la
ville.

Les modèles récents offrent quel-
ques modifications sur la création-
type. Les revers sont très aigus
et très descendus, mais le smoking
n'est fermé que par deux boutons
placés sur une même ligne horizon-
tale exactement à la hauteur des
poches. Ces poches sont sans pattes.

En Amérique, on a complété
cette innovation du smoking croisé
en lançant la mode des revers de
satins extrêmement larges. Ce sont
des sortes de paumoux angulaires
qui occupent la moitié de la poitrine.
Les étudiants de Yale et de
Princeton qui innovent ce style
espèrent rénover nos élégances mon-
daines.

Il est probable que cette mode
aura le même sort que les pantalons
d'Oxford, les fameux "Oxford
Trousers" qui n'ont jamais servi
que de refrain à des couplets de
revue comme au Moulin Rouge où
l'on chantait: "C'est chic les
longs, les longs pantalons, qui s'en-
vont tout le long, le long des ta-
lons..." Tout finit en France par
des chansons.

Chapitre des cravates... Les
dessins géométriques et cubistes
sont décidément périmés. Qui veut
trop prouver ne prouve plus rien.
Ce sont les rayures qui reviennent
de mode sous un nouveau style: de
beaux tissus moirés imprimés à la
planche de telle manière que le dé-
cor est assez confus et brouillé.
Cette chamarrure des tons mêlés
aux reflets de la moire donne une
apparence assez curieuse. Ce style
est celui des cravates habillées.

Pour la ville, nous voyons triom-
pher les larges rayures de tons très
chauds: rouge et jaune, vert et
bleu, violet et pourpre, qui rappel-
lent les fameuses cravates aux cou-
leurs des Clubs des Yankees.

Pour le smoking: cravate noire
dont le lien devient si réduit qu'il
est à peine visible. Ces cravates
se réduisent à deux triangles sou-
dés par le sommet. Et c'est assez
plaisant.

Même style pour les cravates
blanches d'habit avec cette note
pittoresque dont nous avons déjà
parlé: le même piqué blanc servant

SASKATCHEWAN CANADIENNE FRANÇAISE

Son nouvel Aspect.

Le portrait que l'on se fait de
l'Ouest est une vision splendide.
L'esprit lancé à l'aventure dans
ces plaines aux horizons sans li-
mite se sent égaré par l'impres-
sionnante beauté de cette immensité.
L'ambition, à laquelle le rêve lâche
volontiers les rênes, nous crée en
quelques instants un avenir mer-
veilleux, mais quand la plus petite
des réalités dresse une barrière
devant cette trop subtile ardeur de
conquête le rêve s'achève lamen-
tamment; et ainsi des milliers,
sans jamais l'avoir connue discu-
tent, envient, jugent, aiment ou
critiquent la vie des Prairies Cana-
diennes.

Si placé à Winnipeg, un specta-
teur pouvait embrasser d'un seul
regard les trois Provinces qui for-
ment l'Ouest Canadien, il aurait
devant les yeux une vaste plaine
fertile, ondulant vers l'Ouest et
s'élevant graduellement jusqu'au
pied des Rocheuses, à près de 900
milles de là. Au Nord la prairie
se change petit à petit en une zone
de bois alternée d'immenses clai-
rières et plus au Nord encore les
lacs reflètent dans leurs eaux ver-
tes la forêt infinie remplie de mys-
tères.

A l'extrême ouest la masse im-
posante des Rocheuses se découpe
dans le ciel et la forme fantas-
tiques de ses sommets ressemble à
une parade d'éléphants géants. Là,
s'alimentent aux neiges fondantes
et aux glaciers la Rivière Saskat-
chewan qui s'écoule paresseuse-
ment à travers les Trois-Provinces
pour aller se jeter dans cette mer
intérieure qu'est le lac Winnipeg;
et de là, la Rivière Nelson va per-
dre ses eaux dans la Baie d'Hudson.

Mais la Saskatchewan de 1926
n'a plus l'aspect d'immensité nue
que l'on se plaît à imaginer. Par-
tout dans la Province chaque année
apporte une amélioration rapide,
et ce printemps nous voyons dans
le district canadien-français de
St-Victor et de Willow Bunch l'ac-
chèvement de deux lignes de che-
min de fer à la fois. Ce qui frappe
le plus quand on arrive ici, c'est le
système de routes qui a l'apparence
d'un immense damier et qui divise
le pays entier en blocs d'un mille
carré allant du Nord au Sud et de
l'Est à l'Ouest. En juillet, le Sud
entier de la Saskatchewan semble
un immense champs de blé d'où
émergent les villages et où à la
grandes granges blanches et les
maisons peintes de couleurs claires.

L'Ouest est maintenant la graine-
rie du monde, et la Saskatchewan,
à elle seule, produit plus de blé que
les deux autres Provinces ensemble.
Si l'on considère le progrès accom-
pli seulement en 25 années et si
après avoir vu la vitesse avec la-
quelle la Saskatchewan moderne
marche vers l'avenir, on comprend
que, pour ceux qui désirent s'éta-
blir un jour, il est temps de penser
à le faire.

L'Ouest n'est plus maintenant
le pays des rêves, c'est aujour-
d'hui un pays de travail et de vie
intense et chaque jour nous voyons
se révéler la puissance de produc-
tion de ces plaines. Pendant des
années, petit à petit des pionniers
persévérants établissent les bases
de la prospérité au réveil de laquelle
nous assistons enfin. 1926 est l'année
de la Saskatchewan, l'année
où les développements les plus rap-
ides s'accomplissent et c'est aussi
l'année où les plaines lancent un
dernier appel à ceux qui ont fait
un jour des rêves d'ambition.

Réveillez-vous. Envisagez votre
avenir avant qu'il ne soit trop tard.
Canadiens-Français prenez votre
place avant que d'autres ne vous
l'enlèvent. N'envisagez plus le
Sud de la Saskatchewan comme
une plaine vide et nue. Dites-vous
que chaque année sa vie intérieure
prend plus de puissance et qu'un
jour arrivera si vous vous décidez
trop tard où vos ressources finan-
cières ne seront plus assez fortes
pour vous permettre de vous éta-
blir sur la ferme que vous désireriez
posséder alors.

Il y a 20 ans le district de St-
Victor et de Willow Bunch était
en pleine effervescence. Les co-
lons affluaient car le pays venait
d'être ouvert en homesteads gra-
tuits. Il y eut un travail inouï, des
désillusions, des découragements
aussi, mais une grande persévérance.

Relativement au frac, peu de
changement. Cependant, en mé-
moire de l'Exposition défunte des
Arts décoratifs quelques tailleurs
nous présentent des habits dont
les revers soyeux au lieu d'être an-
gulaires sont rectangulaires et des-
cendent en deux lignes parallèles
jusqu'au bas du gilet blanc, lui-
même orné de deux revers quadran-
gulaires.

C'est une mode mathématique et
trigonométrique dont le succès
paraît fort douteux...

Pierre de Trevières.

ce car la plupart de ces colons
étaient des canadiens-français et
notre race a prouvé qu'elle sait
ouvrir les régions nouvelles, et au-
jourd'hui ils nous ont fait une des
plus belles régions à blé de la Sas-
katchewan.

Cet été la Compagnie du Cana-
dien National et celle du Canadien
Pacifique achèvent chacune une
nouvelle ligne et dans le district
nous assistons à la naissance ultra
rapide de jolis villages comme
Joville, Scout Lake. Et les villa-
ges déjà établis, se changeant en mi-
niature de villes où dans chacune
se dresse un clocher et résonnent
les accents joyeux de notre douce
langue française?

La situation économique des
fermiers a beaucoup changé depuis
ces cinq dernières années. Après
bien des efforts le pays est établi
solidement. Les fermes sont loin
maintenant d'avoir l'aspect de ces
campements provisoires qui carac-
térisaient le premier colon. Tout
ce que l'industrie moderne produit
on le trouve maintenant partout.
Le dimanche avant la messe, le rou-
lement d'une multitude d'autos
accompagne le carillon des cloches
car l'Ouest est le pays de l'automobile.

Vous qui désirez vous établir,
considérez un peu les chances de
succès qu'offre maintenant l'Ouest
moderne. Considérez-les en hom-
mes d'affaires. Dites-vous que
pendant que l'on rêve, la vie prati-
que s'affirme plus forte chaque an-
née ici, et qu'un jour enfin décidé
vous arriverez peut-être trop tard.

Dites vous qu'en 1926 vous pou-
vez encore faire l'achat d'une ferme
à blé à un prix abordable et la
payer chaque année avec la moitié
de la récolte et pensez que peut-
être en 1927 et 1928 le capital dont
vous disposez maintenant sera
insuffisant. La région de St-Victor,
de Joville et de Willow Bunch
vous offre maintenant tous les
avantages et les commodités de
l'agriculture moderne, ce n'est pas
un district d'étrangers car il est
peuplé en majorité de canadiens
français et nous vivons ici dans
une atmosphère de chez nous.

Formulez les questions quise pré-
sentent sur vos lèvres et adressez-les
au Bureau de Colonisation de St-
Victor Sask. Une expérience pratique
de l'Ouest sera mise à votre
service ainsi que tous les renseigne-
ments qui peuvent vous aider.

La prière est la rosée vivifiante
qui fait germer et croître les vertus,
épanouir les fruits de justice et de
sainteté. Puisse-t-elle donner à
votre vie la richesse de ses dons.

Père L. Marquet.

Notre Régime des Liqueurs

On continue en certains milieux
—sans doute par la force de l'ha-
bitude—à critiquer le régime des
liqueurs tel qu'il existe dans la
province de Québec. On va même
jusqu'à exagérer quelques incidents
isolés, quelques rares abus pour
dénigrer la loi actuelle, la déclarer
mauvaise et réclamer la mise en
force de la prohibition absolue.
C'est là une tactique qui, à cause
du caractère de certaines personnes
qui y recourent, peut devenir dan-
gereuse, si chacun ne se tient pas
sur ses gardes et ne s'occupe pas
de contrôler les dires et les faits.

Il ne faut pas craindre de le ré-
péter, notre loi des liqueurs, malgré
ses imperfections et même ses
défauts, est celle qui permet le
mieux de concilier la vraie tempé-
rance avec les intérêts moraux,
sociaux et économiques de la pro-
vince de Québec. Alors que, aux
Etats-Unis et dans les provinces
canadiennes encore soumises à la
prohibition, les différents systèmes
mis à l'essai ont failli misérable-
ment, le nôtre a donné des résultats
qui font l'admiration de tous ceux
qui nous visitent et qui jugent de
manière impartiale.

Puis, et surtout, il n'y a pas que
les étrangers qui approuvent la
politique suivie par le gouverne-
ment de Québec pour ce qui a trait
à la vente et au débit des liqueurs.
Nos autorités ecclésiastiques, nos
hommes éminents, tous bien placés
pour examiner ce qui se passe, ne
craignent pas d'affirmer que notre
régime est le meilleur que nous
puissions désirer, le mieux approprié
à la mentalité de notre popu-
lation. N'est-ce pas Mgr Georges
Gauthier, archevêque coadjuteur
de Montréal, qui déclarait récem-
ment, à Chicago, que si notre jeu-
nesse conserve sa foi et sa morale
traditionnelles, cela est dû à l'en-
seignement religieux donné dans
nos écoles et aussi au régime des
liqueurs en force dans la province?
Et ce point de vue a été endossé
par des cardinaux et des évêques
des Etats-Unis.

Conservons notre loi des liqueurs.

AGENT DEMANDE

Tout homme peut gagner \$15.00
par jour en vendant les habits
Nogar \$14.95, habits sur me-
sures, valant en service trois ha-
bits ordinaires.
Ecrivez à NOGAR Co.,
Montréal, Qué.

Amendons-la chaque fois que le
besoin s'en fera sentir de façon à
lui donner une plus grande effica-
cité. Notre attitude est la bonne.
La décision prise par certaines pro-
vinces de l'Ouest en ces dernières
années démontre que nous sommes
dans le droit chemin et que, toutes,
quand elles auront surmonté leur
respect humain, marcheront à notre
suite. Les Etats-Unis ne tarderont
pas à emboîter le pas et, une fois
encore, la province de Québec
aura prouvé son bon esprit, sa sa-
gesse son intelligence.
("La Presse")

(Communiqué)

Pacifique Canadien

Organisation de voyages par
terre et par mer—billets de
transport, réserve de wagons-lits
wagons-salons, hôtels, etc.,
Bureaux des billets, 122, rue
Notre-Dame, Trois-Rivières.

Trouvez votre Santé là où
les autres ont reçu la leur

Dr Chs. P. McKay

Chiropraticien

148, Notre-Dame, Tél. 2189
Les Trois-Rivières, P. Q.



Notre bon lait, pasteurisé
dans les meilleures condi-
tions hygiéniques, est le
meilleur que vous puissiez
boire.

Il en est de même de tous
nos produits: crème douce,
crème à la glace, et le beurre.
Demandez notre crème
de table à 20c. la chopine.

TELEPHONEZ A 308

LA CREMERIE DES
TROIS-RIVIERES

92, RUE PLAISANTE
LES TROIS-RIVIERES



UN CADEAU

MAGNIFIQUE A FAIRE A LA MARIEE
UNE BELLE

FOURRURE

Nous offrons une grande variété de pierrots, visons, écureuils, renards de
toutes nuances, martres de roche, deux peaux et simple. Grand choix.

Voyez nos vitrines elles vous donneront une faible idée de ce que nous mettons
en vente.

SPECIALITES:—Garnitures pour manteaux de soie, manteaux mouton de
Perse, Seal Français, Rat Musqué, etc. Transformations et réparations de toutes
sortes.

OVIDE ROCHELEAU

MARCHAND ET MANUFACTURIER DE PELLETERIES DE TOUTES SORTES

30, Rue Hart, Les Trois-Rivières.

TEL. 711-W Le plus haut prix payé pour pelletteries brutes. TEL. 711-J

LA RÉGION NICOLÉTAINE

NICOLET

Sa Grandeur Mgr Bruneau vient de faire plusieurs nominations importantes dans le diocèse.

M. l'abbé P.-Georges Désilets, vicaire à St-Guillaume, a été transféré comme 2e vicaire à St-Médard de Warwick; M. l'abbé Antoine Denoncourt, vicaire à St-Gertrude, devient vicaire à St-Félix de Kingsey; M. l'abbé L.-P. Biette, vicaire à St-François-du-Lac, a été nommé vicaire à St-Gertrude; M. l'abbé Arsène Joyal, nouvel ordonné, a été nommé vicaire à St-François-du-Lac; M. l'abbé Achille Morel, vicaire à Bécancourt, a été nommé vicaire à St-Paul de Chester; M. l'abbé Jean-Bruno Fréchette, vicaire à St-Paul de Chester, est nommé vicaire à Bécancourt; M. l'abbé Albert Demers, nouvel ordonné, a été nommé vicaire à St-Guillaume.

LAVERGNE STATION

M. Picard, ingénieur-civil du

Les Pages qu'il faut lire

(Suite de la page 1)

gouvernement, est venu visiter les travaux à faire pour accorder des octrois.

Samedi dernier a été béni le mariage de M. Willie Arel, fils de M. Joseph Arel, avec Mlle Marie-Anne Capistran, fille de M. J. Capistran. M. Jos. Arel servait de témoin à son fils et M. Joseph Capistran à sa fille. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Noël, curé de la paroisse.

M. Faïda Morrisette, décédé le 12 mai, a été inhumé le 14. Le défunt a succombé à l'âge de 47 ans, après quelques jours de maladie seulement. Il était père de 9 enfants vivants. Le service fut chanté par M. l'abbé Noël, curé de la paroisse de Lavergne Station.

M. Alfred Trudel qui était à Magamie depuis l'an dernier, est venu passer quinze jours dans sa famille.

DRUMMONDVILLE

M. Albert Manseau, télégraphiste du C. N. P. est actuellement à Drummondville, de retour de Bécancourt où il a été rendre visite à son frère M. le curé Alfred Manseau.

Le chef de police Moquin et M. Moras sont de retour d'un voyage à Montréal.

Mme Clovis Cardinal de Ste-Brigitte-des-Saults, est à Drummondville auprès de sa famille, dangereusement malade.

M. l'avocat Gaston Ringuel est revenu samedi, de Montréal.

M. Thomas Southwood, agent de la National Brewery, était lundi à Drummondville dans l'intérêt des compagnies qu'il représente.

M. P.-X. Desrochers, agent de district pour la Métropolitaine, est en ville pour quelques jours.

M. Arthur Lambert, de Drummondville, a été passer le dimanche à St-Romuald.

M. Paul Dufault, ténor canadien, était à Drummondville, samedi dernier, pour y donner des leçons de chant à ses élèves.

Mlle Rollande Caron, soprano, se remet d'une forte attaque de grippe qui la retenait au lit.

Le gérant du Manoir, M. Brunet a pu reprendre les exercices de ses fonctions, après plusieurs jours de réclusion, causée par une attaque de rhumatisme.

M. Lefebvre vient de quitter Drummondville pour aller demeurer à Acton Vale.

M. Gérard Desrosiers, en service à l'office du Manoir, est de retour d'une courte visite dans sa famille à Joliette.

Le tirage au restaurant Versailles

Tel qu'annoncé dimanche dernier, après la grand-messe, on a procédé au tirage des articles gratuitement offerts aux nombreux clients du restaurant Versailles.

Le nombre des aspirants était environ 500 concurrents. Mais le chef de police Moquin qui présida au tirage n'eut que cinq noms à produire et ce sont les suivants: M. Hervey Thomas, No 62; Mlle Jeanne Roy, No 61; Mme Joseph Fortin, No 159; Mlle R.-M. Houston, No 30, et Mme Joseph Jacques, No 3.

Ce tirage avait provoqué un grand intérêt et le résultat était attendu avec impatience. Les prix offerts étaient d'une réelle valeur et ont été très appréciés.

VICTORIAVILLE

On a commencé la démolition de la bâtisse de la Banque Provinciale, angle des rues Notre-Dame et du Grand Tronc. A la fin de cette semaine cette ancienne construction aura disparu pour être remplacée par un joli édifice à deux étages.

Cette propriété appartenant à la Banque Provinciale avait environ trente-cinq ans d'existence, et avait été érigée spécialement pour une succursale de la banque Jacques-Cartier par feu D.-O. Bourbeau.

Le premier gérant à Victoriaville fut M. Cook, puis M. J. Achille Marchand. Plus tard elle fut vendue à la Banque de Québec, enfin la banque Provinciale, ancienne banque Jacques-Cartier, transformée et réformée avantageusement, en redevint propriétaire.

DAVELUYVILLE

Les RR. SS. Marie de Ste-Eve-line et Marie de St-Charles-Borromée de la Congrégation de Ste-Croix de Montréal, étaient à Daveluyville ces jours derniers.

Les RR. FF. Gustave du Sacré-Cœur, de Montréal, et François, de Laval, des Rapides, ainsi que MM. Conrad Ducharme, Josephat Ducharme de Montréal, Philippe Ducharme de Témiscamingue et une foule d'autres parents étaient chez Mme David Ducharme récemment, à l'occasion de la mort de M. David Ducharme, son mari.

L'UNIVERSITÉ LAVAL DONNERA DES COURS DE JOURNALISME 1926-27

Québec, 8.—M. l'abbé Aimé Décosse vient de passer avec succès les épreuves du doctorat en théologie au Grand Séminaire de Québec.

Il appartient au diocèse de St-Boniface.

Un cours de journalisme catholique sera donné l'an prochain à l'Université Laval; telle est la nouvelle qui nous est annoncée ce matin d'une source absolument sûre.

Nous avons déjà parlé de cette nouvelle école supérieure de philosophie, qui, vient d'être créée à l'Université Laval, et dont la direction a été confiée à une éminente personnalité, Monseigneur L.-A. Paquet.

Le Séminaire vient de confirmer les nominations des professeurs, que la "Patrie" a annoncées il y a quelques jours, à cette école de philosophie.

A sauvé son enfant. "Notre enfant se mourait doucement mais sûrement", écrit Mme Théo, Mar-soré de Superior, Wis. "Nous avions vu plusieurs docteurs mais ils ne pouvaient déclarer quel mal la faisait souffrir. Nous avons ensuite essayé le Novoro du Dr Pierre; dans l'espace d'une semaine elle était un enfant différente. Elle est maintenant forte et en bonne santé." Une mère peut toujours avoir recours à cette infatigable préparation d'herbes et ce n'est pas étonnant que ce remède soit devenu si populaire comme médecine de famille. Ne le demandez pas au droguiste. Des agents spéciaux le fournissent directement du laboratoire du Dr Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.

oublies! Et qui saurait dire le nombre des prêtres qui ont fait aux maisons d'enseignement des dons directs, ou soldé la pension d'élèves pauvres?

Dans ce vénérable curé de campagne, il faut saluer aussi un émouvant exemplaire de ce prêtre si commun dans notre histoire qui se fait en quelque sorte le caissier de la charité, économie, économie, puis répand ses économies en pluie de bienfaits. Combien d'œuvres sont nées de ces économies et de cette bienfaisante diffusion?

M. l'abbé Bonin, si ces lignes lui tombent sous les yeux, en sera sûrement surpris, et d'autres pourront l'être avec lui, que n'exusera point le sentiment d'une pieuse modestie. C'est que nous avons tellement pris l'habitude de ces générosités, qu'elles font tellement partie de notre vie nationale, depuis trois siècles, que nous ne songeons même presque plus, nous ne disons pas à les admirer, mais même à les noter.

La gratitude et la justice nous commandent pourtant de regarder et de nous souvenir.

Omer Héroux.

(Le Devoir)

SAINT-SEVERE

Baptêmes

M. et Mme Arthur Lacerte, (Victorine Lavergne), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils. Il reçut au baptême les noms de Joseph-Félix. Parrain et marraine, M. et Mme Isaac Lavergne grands-parents de l'enfant.

Le 22 mai a été baptisé: Marie-Georgette-Angèle, enfant de M. et Mme Rodolphe Gélinas, (Exaudina Gélinas). Parrain: M. Isaac Gélinas, marraine, Mme Ernest Gélinas, grands-parents de l'enfant.

Mois de Marie

Lundi, le 30 mai, s'est terminé le beau mois de Marie. Tous les soirs à 7 heures ces pieux exercices en l'honneur de Marie ont été suivis par bon nombre de paroissiens. Nous avons des félicitations à adresser aux Mmes du Chœur de chant pour la bonne volonté qu'elles ont apportée en se rendant à la demande de notre dévoué Pasteur de s'occuper des frais du chant à ces exercices. Espérons que Marie exaucera les demandes de ses enfants.

Catéchisme

Une trentaine d'enfants suivent les leçons de catéchisme préparatoire à la communion solennelle qui aura lieu dans les premiers jours de juin.

Notes

Etaient les hôtes de notre Pasteur dans le courant de la semaine: MM. les abbés J.-I. Trudel, de St-Etienne, et J. Melançon, des Chutes Shawinigan. M. Jos.-Amédée Lamy, vicaire à Ste-Cécile des Trois-Rivières, dans sa famille.

Décès

Un de nos respectables vieillards M. Léger Gélinas vient de payer son tribut à la mort dans l'âge avancé de 83 ans. Sa mort fut paisible et calme; c'est-à-dire le couronnement

PHONOGRAPHE

Occasion Merveilleuse

Le Phonographe Lindsay, modèle Console, est exceptionnel de valeur, de qualité et de ton. Il vaut autant que bien d'autres beaucoup plus dispendieux.

Muni des plus derniers perfectionnements, le Phonographe Lindsay est l'offre la plus merveilleuse aujourd'hui.

\$90.

TERMES FACILES:

\$5 comptant, ensuite \$5 par mois.

CHEZ
LINDSAY
C.W. LINDSAY, LIMITEE

134, rue Notre-Dame,

Les Trois-Rivières.

ENEZ CHOISIR VOTRE TOILETTE POUR les EXAMENS DE FIN D'ANNÉE



Robes en broadcloth et en soie Rayon dans un choix complet des plus nouveaux modèles. Toutes les gr...

\$2.98

Robes en Crêpe Canton et en crêpe fleuri. Modèles avec manches longues. Tous les genres et toutes les nuances à partir de...

\$9.95

Robes en Crêpe Canton pour enfants. Délicieux modèles dans le blanc et les couleurs nouvelles. Grands de 2 ans à 14. Prix à partir de...

\$2.98

Combinaisons en jersey de soie double dans toutes les nuances. Tant que le lot durera...

\$1.98

Echarpes de tous les genres en crêpe Canton et jersey. Patrons fleuris, à partir de...

\$1.99

Venez ici d'abord si vous voulez choisir un joli chapeau. Notre assortiment vous permet de faire un choix judicieux. Des modèles de chapeaux expérimentés à votre service. Prix à partir de...

\$2.98

MAISON LOUIS

30, Des Forges,

(EN FACE DU MARCHE)

LES TROIS-RIVIERES

Les chars qui ont fait leurs preuves

Jamais, de mémoire de chauffeur, des valeurs aussi extraordinaires n'ont été mises sur le marché. Les modèles suivants, que vous pourrez examiner à loisir, en tout temps, à nos salles de ventes, 212, rue Notre-Dame, ont conquis les faveurs populaires. Avant d'acheter venez voir nos

CHEVROLET (nous avons tous les modèles)

ESSEX COACH

HUDSON, (Coach, Sedan, Brougham)

NASH (Tous les modèles des 3 séries de 6 cylindres)

Vous vous convaincrez facilement de la supériorité de ces chars et vous ferez, une fois de plus, l'expérience du service hors ligne de la Maison Légaré Automobile de Trois-Rivières, Ltée.

Notre personnel sera, en tout temps, à votre entière disposition et en mesure de vous donner tous les renseignements désirés.

Ajoutons que nos prix sont des plus populaires et nos conditions de paiement très faciles.

Légaré Automobile de Trois-Rivières, Ltée

T. MOQUIN, Gérant

212, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières.

TELEPHONE 1161

POUVEZ-VOUS TROUVER DEUX NOMS ?

\$40.00

EN ARGENT A GAGNER !

Nous voulons que vous nous aidiez à trouver deux noms pour deux de nos produits: un pour notre beurre et un pour notre crème. Cherchez un peu quels noms seraient appropriés pour ces deux produits et faites-nous vos suggestions.

2 PRIX DE \$20.00 CHACUN

Les réponses à ce concours seront examinées avec soin par un comité de trois personnes dont nous ferons connaître les noms plus tard. Le nom le plus approprié pour désigner notre beurre sera choisi parmi les réponses ainsi que le meilleur nom pour notre crème douce. Il sera accordé deux prix de \$20 chacun pour les noms choisis qui seront enregistrés immédiatement.

Le concours se terminera le 12 Juin 1926

Il faudra que toutes les réponses soient entrées avant le 12 juin au soir. Les réponses envoyées par la poste et qui auront été déposées au bureau de poste le 12 seront aussi acceptées.

Mettez-vous à l'oeuvre et gagnez \$20.00.

La Crémierie
DES TROIS-RIVIERES Limitée

92 RUE PLAISANTE TEL. 308 LES TROIS-RIVIERES